



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

04/03/2020

Le Chef de l'État à Yamoussoukro aujourd'hui

P4

Ouattara parle demain devant les députés et sénateurs

Cancer de l'enfant

P9

Grave, mais on peut guérir si...

Prix national d'excellence 2019 / Ministère de l'Économie et des Finances

P2

Les lauréats classés 2^e et 3^e honorés

Essam Daoud, président de l'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire^{P6}

“ La solution des routes en béton nous semble celle à privilégier ”

Cancer de l'enfant

Grave, mais on peut guérir si...

Célébrée le 15 février de chaque année, la Journée de sensibilisation à cette maladie qui n'épargne pas le tout-petit, a eu lieu à la mairie d'Abobo samedi dernier.

Pris en charge précocement, le cancer de l'enfant est curable. C'est cette leur d'espoir que les intervenants à la 6e Journée de lutte contre le cancer ont voulu communiquer le samedi 20 février à la mairie d'Abobo. Célébrée le 15 février de chaque année, la journée avait pour thème : "Diagnostiquer précocement pour sauver la vie". Elle s'est tenue finalement le samedi 22 février dans cette commune, avec un accent particulier sur la situation des enfants, sous le parrainage de l'épouse du premier magistrat, Mme Bakayoko Yolande.

Des témoignages forts de parents d'enfants guéris n'ont pas manqué pour corroborer cet espoir. « Quand vous voyez mon fils, est-ce que vous pouvez imaginer qu'il a été victime de cancer ? Je vous assure qu'il était méconnaissable, tant son ventre était gros et ses bras petits. Ma famille et moi, nous étions désespérés. Ma douleur a été plus forte quand le médecin m'a annoncé au Chu de



La maladie touche les enfants de zéro à quinze ans. Ici, (photo de droite), le lymphome du Burkitt. (PHOTOS : MONSAN JULIEN)



rieur de la joue gauche de ma fille. Les premières consultations que nous avons faites dans des hôpitaux avaient révélé des ganglions. Après des examens poussés, nous avons été conduits au Chu de

tion faite par Dr Akoun Yapi Charles, comme pour dire qu'il n'y a pas d'âge spécifique pour contracter cette maladie. Le service d'oncologie du Chu de Treichville reçoit des patients de zéro

cancer est détectable chez l'enfant. On pourrait ainsi l'observer chez un enfant qui présente une tuméfaction au niveau du visage, de la peau ou qui a des ganglions au niveau du cou ou sous les aisselles. Les signes interpellateurs portent également,

au dire du médecin, sur une couleur anormalement blanchâtre au niveau de la pupille. Loin d'être un signe de la beauté des yeux, « l'œil de chat », peut être le début d'un cancer de la pupille. L'enfant qui a un abdomen démesurément proéminent,

ou des douleurs au niveau des membres, ou encore qui fait constamment de la fièvre, tout le temps épuisé, et qui, de surcroît, saigne de la bouche, peut couvrir une leucémie.

Cependant, il n'écarte pas la piste génétique, même si elle ne représente que 5% des cas. Sa survenance peut être l'effet d'une mutation de gènes. C'est ce qui explique une tradition de cancers dans certaines familles, où la mère, la tante, la sœur, l'oncle, etc, sont frappés par la maladie.

L'incidence est généralement de 41% chez les hommes et plus de 70% chez les femmes. D'autres cancers peuvent tout aussi être transmis par des microbes. Allusion faite à une bactérie à l'origine du cancer de l'estomac ou le virus de l'Hépatite B, qui peut aboutir à un cancer du foie. D'où l'importance de la vaccination.

Dr Akoun Yapi Charles a attiré également l'attention de l'assistance sur l'exposition à des champs électromagnétiques (cas des gens qui vivent sous les hautes tensions), ou encore la possibilité de contracter la maladie par le biais de parents fumeurs. Ou même encore, chez des personnes nées de malformations congénitales.

MARCELLINE GNEPROUST

On pourrait ainsi l'observer chez un enfant qui présente une tuméfaction au niveau du visage, de la peau ou qui a des ganglions au niveau du cou ou sous les aisselles.

Treichville que l'enfant avait le cancer du rein. Après la première chimio, il avait commencé à s'asseoir. A la suite de la deuxième, il marchait. Au terme de l'intervention chirurgicale, il est guéri », déclare la mère du petit Diomandé Ben Mohamed sous les applaudissements. Elle a vaît à ses côtés le même qui respire la grande forme. L'occasion était propice pour celle-ci de se lancer dans la sensibilisation. « Mesdames, si vous allez au marché et que vous apercevez des enfants qui ont de gros ventres, n'hésitez pas à demander aux mamans de les conduire dans un centre de santé pour une consultation », dit-elle. Le témoignage de Traoré Mahamadou, père de la fillette Kadi, n'avait pas d'autre but que de rassurer. « C'est en 2014 que nous avons constaté un bouton à l'inté-

Treichville où les médecins ont diagnostiqué le lymphome du Burkitt. Elle a bénéficié de séances de chimio jusqu'à la fin du mois de novembre 2015. Après quoi, elle a été déclarée guérie et apte à reprendre l'école. Merci à tous les médecins qui ont travaillé avec détermination pour sortir ma fille de cette situation », se réjouit-il.

Le choix d'Abobo pour partager l'espérance réjouit fortement le représentant du maire Kpan Georges. Car, cette commune à forte natalité, qui enregistre environ 200 naissances par jour peut être, selon lui, le terreau du cancer. C'est pourquoi, il a exhorté les populations à une adhésion massive à la lutte.

L'enfant exposé à tout âge
Depuis le sein de sa mère, le fœtus peut être frappé par le cancer. Telle est la révéla-

à quinze ans. L'homme qui s'est assigné pour objectif « d'éveiller les consciences », a profité de l'occasion pour battre en brèche les préjugés sur cette « maladie qui n'est ni mystérieuse, ni contagieuse » et qui « touche tous les organes, de la tête aux pieds ». Car il arrive que des parents, pensant avoir à faire à de mauvais sorts, aient recours à des forces occultes.

Plusieurs types de cancers touchent l'enfant. Il s'agit, entre autres, au dire du médecin, de celui du sang, dénommé la leucémie, le cancer des ganglions et de la rate, connu sous l'appellation de lymphome du Burkitt, de l'œil désigné comme le rétinoblastome ou encore le cancer du rein, appelé le néphroblastome, etc.

Signes Interpellateurs
Contrairement à l'adulte, le



Diomandé Ben se porte comme un charme, selon sa mère.

Environ 900 nouveaux cas chaque année en Côte d'Ivoire

Bilé Augustin Kouamé, sous-directeur chargé de la prévention au programme national de lutte contre le cancer et représentant par ailleurs le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a fait cas des ravages de cette maladie dans le monde et en Côte d'Ivoire. Ainsi, si dans le monde, 250.000 nouveaux cas de cancers pédiatriques sont diagnostiqués chaque année et que la maladie est à l'origine de plus de 100.000 décès, il est tout aussi une réelle préoccupation en Côte d'Ivoire. En effet, dans ce pays, l'on enregistre environ 900 nouveaux cas par an, chez l'enfant et l'adolescent. L'unité d'oncologie du Chu de Treichville, à lui seul, se taille la part du lion avec environ 230 à 280 cas, avec « des résultats encourageants ». Pour l'intervenant, ce bilan a été obtenu grâce aux efforts conjugués du Programme national de lutte contre le cancer, de l'Unité d'oncologie du Chu de Treichville et surtout des généreux donateurs telle l'Ong Soletterre. Il en appelle à un diagnostic précoce de la maladie et plaide, par ailleurs, pour la sensibilisation. Celle-ci va s'appuyer sur « la reconnaissance des signes d'ap-



Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, à travers le Programme national de lutte contre le cancer, a pris la pleine mesure du combat pour sauver les enfants malades. (PHOTOS : MONSAN JULIEN)



pels par les familles et la formation des médecins de proximité ». Car, contrairement aux pays développés où plus de 80% de patients guérissent, les pays à faibles revenus enregistrent encore des taux de décès élevés. « La proportion d'enfants qui meurent de cancers est quatre fois plus élevée que celle des

pays riches ». Ceci, à cause de la méconnaissance de la maladie, « du manque d'infrastructures médicales ou d'installations de diagnostic et de traitement efficace ». Pour le sous-directeur, chargé de la prévention au programme national de lutte contre le cancer, « l'ignorance de cette réalité importe peu au public parce

que le cancer pédiatrique représente moins de 1% de l'ensemble des cancers ». Au vu de la gravité du cancer, Bilé Augustin Kouamé plaide pour une mobilisation de la société, sur un ton d'interpellation. « Organismes nationaux et internationaux, société civile, groupes religieux, qu'attendez-vous pour informer la population

sur ce fléau ? » Le représentant des Ong de lutte contre ce fléau, Kouamé Djessouan Jean-Marie, a, pour sa part, renouvelé l'engagement des Ong à poursuivre l'appui aux petits malades. Il se traduit par la mise à disposition gratuite des anti-cancéreux, de personnels médicaux dont

des assistants, des oncologues et des psychologues, ainsi que l'organisation de séances de sensibilisation. Il a profité de l'occasion pour exhorter les parents à solliciter spontanément l'aide des donateurs.

MARCELLINE GNEPROUST

Propos de parents et d'enfants

Mme Assaoua Fia Marie-Chantal :

« Nous Implorons les bonnes volontés »



Ma fille, Goli Méliane Déborah, a deux ans et demi. Elle faisait constamment la fièvre, puis elle enflait. Nous avions pensé au départ à un empoisonnement et malgré tous les soins, sa santé ne s'améliorait pas. Nous avons parcouru également les centres de santé de la ville sans succès, pour nous

retrouver finalement à l'hôpital Moscati de Yamoussoukro. Après un scanner, on nous a informés de la présence d'une boule dans le ventre de l'enfant. Suspectant le cancer, le médecin nous a orientés à l'unité d'oncologie du Chu de Treichville. Mon époux et moi étions paniqués parce que nous n'avions jamais vu pareille chose. Mais une fois dans ce service, nous avons été rassurés, surtout au vu de nombreux enfants. La petite a commencé sa prise en charge. Elle doit être opérée du rein dans les jours qui viennent. J'ai foi en Dieu que ma fille va recouvrer la santé. J'implore les bonnes volontés afin qu'elles nous viennent en aide, parce que mon époux et moi ne disposons pas de grands moyens. Nous sommes des planteurs.

Guéi Trifène, malade

« Je n'ai plus aussi mal »

J'ai onze ans et je suis en

classe de CE1. J'ai mal à l'œil. Au début, mon père avait pensé à un furoncle, mais après, les médecins lui ont dit que j'ai le cancer de l'œil. Je n'ai plus aussi mal. J'ai repris l'école. Je remercie Dieu de m'avoir guérie.

Amani Claudine Patricia, mère de Déborah

« Elle pourrait reprendre le chemin de l'école »

Avec la maladie de ma fille Anne-Déborah, j'ai eu la peur de ma vie. Ma fille avait un bouton dans la bouche et elle faisait constamment la fièvre. Elle était au CMI et a dû arrêter ses études. Pendant que je soupçonnais le paludisme et lui administrais des médicaments traditionnels, le médecin que nous avons consulté sur les conseils d'un oncle, par la suite nous a annoncé un cancer. Il s'agit du lymphome du Burkitt. Nous avons été adressés plus tard au Chu de Treichville où elle bénéficie d'une prise en charge. Elle n'est pas



encore guérie, mais je suis déjà heureuse de constater qu'elle a retrouvé quelques réflexes. Elle s'alimente sans se plaindre et pourrait reprendre bientôt le chemin de l'école. Des propos qu'appuie la petite Kouadio Anne-Déborah. « Avant, je ne pouvais pas manger et même boire de l'eau. J'avais très mal et je pleurais. J'avais peur de ne plus jamais revoir mes parents. Aujourd'hui, je me porte mieux ».

M. GNEPROUST

Pour plus de matériels

Le service d'oncologie du Chu de Treichville pourrait améliorer son fonctionnement s'il bénéficie d'un appui en matériel et médicaments. En sa qualité de chef de service de pédiatrie, le Professeur Cissé Lassina a lancé un appel dans ce sens. C'est en 1995 que cette structure a ouvert ses portes aux tout-petits. Il est renforcé, depuis 2018, par l'hôpital mère-enfant Dominique Ouattara de Bingerville. S'il a pu apporter le sourire à nombre d'enfants, certains y ont laissé leur vie, généralement pour, entre

autres, une prise en charge tardive à l'hôpital. Au nom des parents d'enfants malades, Ekra Georges a exhorté les parents à une réaction prompte en cas d'anomalie constatée chez leurs progénitures, en empruntant le chemin de l'hôpital. Il a lancé un appel aux autorités pour plus de sollicitude. « Je souhaite que vous ayez un regard particulier sur nos enfants en nous apportant un soutien matériel. Ceci nous permettra d'accroître la prise en charge des enfants dans les différents services »

M. G.



Des tableaux réalisés par les enfants de l'unité d'oncologie du Chu de Treichville.

Le Chef de l'État à Yamoussoukro aujourd'hui Ouattara parle demain devant les députés et sénateurs

Le Président de la République, Alassane Ouattara fera l'état de la nation dans un discours devant le Parlement.

Le Président de la République Alassane Ouattara arrive aujourd'hui, en fin d'après-midi, à Yamoussoukro. Dans la capitale politique de la Côte d'Ivoire, il sera face aux députés et aux sénateurs réunis en congrès. Selon le communiqué du Sénat, le Chef de l'État adressera un message sur l'état de la Nation conformément à l'article 114 de la Constitution de la 3^e République. "Chaque année, le Président de la République adresse un message sur l'état de la Nation au Parlement, réuni en congrès. Ce message peut être lu par le vice-Président de la République. Le message du Président de la République ne donne lieu à aucun débat". A Yamoussoukro, le Chef de l'État pourrait parler de la santé économique de la Côte d'Ivoire. Selon de nombreuses institutions financières internationales, le pays se porte bien. "Depuis 2011, l'économie ivoirienne



a progressé à un rythme moyen de 8 % par an, ce qui en fait l'un des pays les plus dynamiques du monde. La croissance du PIB a cependant progressivement

ralenti pour passer de 10,1 % en 2012 à 7,7 % en 2017, tandis que les estimations tablent sur 7,4 % pour 2018", lit-on sur le site de la Banque mondiale. Il est vrai qu'il y a encore des pas à faire vers le développement. C'est pourquoi, le Chef de l'État a lancé un programme social pour réduire de façon significative toutes les inégalités. "La finalité de mon action à la tête de l'État est d'améliorer le quotidien des Ivoiriens. C'est pourquoi, en 2019, j'ai décidé de cibler davantage l'action de l'État vers la résolution des difficultés du quotidien de chaque Ivoirien. C'est tout le sens du Programme social du gouvernement que nous avons déployé depuis le début de l'année 2019 et qui commence déjà à donner des résultats probants. Ainsi, pour réduire la mortalité infantile et maternelle, plus de 1 250 000 enfants ont été vaccinés gratuitement et près de 465 000 femmes

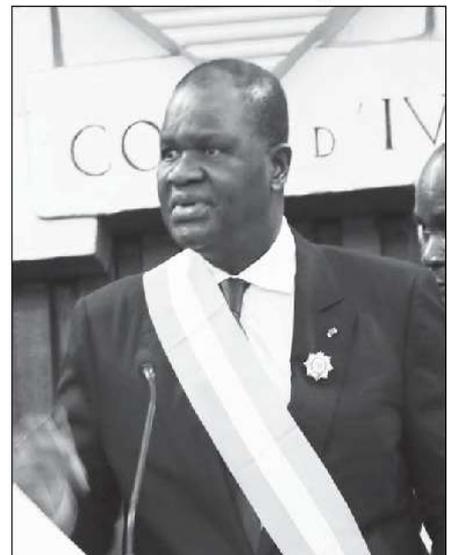
ont bénéficié gracieusement de kits d'accouchement et de césarienne à travers les centres de santé du pays. Au niveau de la protection sociale, les enrôlements pour la Cmu, la Couverture maladie universelle, s'accroissent", avait indiqué le Chef de l'État lors de son message à la Nation le 31 décembre 2019. Le Président pourrait donc aussi évoquer ce programme ambitieux. Il pourrait également parler de la présidentielle 2020 qui polarise toutes les attentions. A plusieurs reprises, il a rassuré les Ivoiriens. "Les élections se dérouleront bien. Il n'y aura aucune exclusion". Va-t-il profiter de l'occasion pour dévoiler les changements qu'il veut apporter à la Constitution ? On n'en sait rien pour l'instant. Tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet, c'est que le Chef de l'État a beaucoup consulté. Il a échangé avec des experts.

ÉTIENNE ABOUA

• L'Assemblée nationale en session extraordinaire sur trois jours



Les députés sont en session extraordinaire de trois jours depuis hier. (PHOTOS:PORO DAGNOGO)



Le président de l'Assemblée nationale Amadou Soumahoro

Les députés ont ouvert hier, à Abidjan, une session extraordinaire de trois jours d'affilée. Elle sera close demain, 5 mars, cette fois-ci à Yamoussoukro. La session extraordinaire permettra aux députés d'effectuer aujourd'hui-même le déplacement de Yamoussoukro où ils doivent prendre part au congrès demain. Ce congrès, le premier de la III^e République, réunira les 351 parlementaires des deux chambres à la fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro pour la recherche de la paix. Les députés et les sénateurs réunis dans la capitale politique

entendront le message du président de la République, Alassane Ouattara, sur l'état de la nation. Cette déclaration solennelle est prévue par l'article 114 alinéa 1 de la Constitution de novembre 2016 qui dispose que le président de la République adresse un message chaque année devant

les deux chambres réunies en congrès. Après l'allocution attendue du chef de l'État, les députés ivoiriens conduits par leur président Amadou Soumahoro cloront leur session de 72 heures séance tenante. Et prendront le chemin du retour dans la capitale économique.

« Nous resteront sur place, dans la salle du congrès pour la clôture de cette session extraordinaire, puis nous reviendront à Abidjan ce jour-même. La réunion du parlement en congrès implique le déplacement de l'Assemblée nationale à Yamoussoukro où la Fondation Félix Houphouët-Boigny a la capacité d'accueillir les 351 parlementaires que nous sommes, députés et sénateurs y compris », a expliqué hier Amadou Soumahoro, qui ouvrirait solennellement la session de trois jours (au palais de l'Assemblée nationale à Abidjan).

BENOIT HILI

BENOIT HILI

Sécurisation foncière rurale dans le Sud-Comoé

Bamba Cheick Daniel met la chefferie traditionnelle en mission

Le directeur général de l'Agence foncière rurale (Afor) était à Aboisso pour le lancement régional du Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale (Pamofor).

Les rois et chefs traditionnels du Sud-Comoé devront retrousser les manches pour booster les opérations de sécurisation foncière dans leur région. C'est en tout cas ce que le directeur général de l'Agence foncière rurale (Afor), Bamba Cheick Daniel, leur demande. Il le leur a dit de vive voix, le 28 février 2020, lors du lancement régional du Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (Pamofor).

Avec insistance et sans langue de bois, il les a solennellement mis en mission à l'effet de régler les litiges et les mésententes entre les villages qui mettent à mal par endroits les opérations de délimitation des territoires des villages. Ces difficultés, faut-il le noter, ont été mises en lumière, le matin, à la réunion technique, bien avant la rencontre publique. Elles sont essentiellement dues au refus catégorique des opérations et aux litiges entre les villages. D'où les goulots d'étranglement



Le directeur général de l'Afor s'est adressé aux populations sur la nécessité de la réussite des opérations.

ment que l'on déplore pour la délimitation des territoires de villages dans le cadre du Projet d'appui à la relance de la filière agricole de Côte d'Ivoire (Parfaci) et la deuxième phase du Programme d'appui au foncier rural (Pafr 2).

En effet, le bilan des activités de sécurisation foncière rurale en cours d'exécution ressort 40 villages délimités et bornés sur 89 villages concernés dans les départe-

ments d'Aboisso et de Tiapoum. Soit un taux de réalisation global de 45 %. Pour que les choses aillent davantage mieux, Bamba Cheick Daniel a invité les chefs des villages mis en cause à trouver des compromis honorables pour le bien de la communauté. Ceux-ci, dans leur ensemble, ont donné l'assurance de travailler dans le sens de lever tous les blocages.

Le directeur général de l'Afor a aussi demandé aux populations de s'approprier cet autre projet qu'est le Pamofor et d'en garantir le succès.

Comme dans les trois régions (La Mé, l'Agnéby-Tiassa et Bafing) déjà visitées dans le cadre du Pamofor, les dirigeants de l'Afor se sont fait fort de tout expliquer concernant ce programme. Et c'est le directeur des Opérations techniques, Mathias Koffi, qui s'en est principalement occupé.

On retient que 54.000 certificats fonciers seront délivrés gracieusement aux propriétaires terriens répartis sur l'ensemble des six régions d'intervention du projet et plus de 100 mille contrats

agraires seront conclus.

On retient aussi que dans le cadre du Pamofor, les propriétaires de parcelles ne paient rien dans la certification. D'où l'appel du directeur général de l'Afor aux populations du Sud-Comoé à garantir le succès de ce projet dans leur zone. « Car c'est ce que vous en ferez qui décidera ou non la Banque mondiale à l'étendre sur l'ensemble des régions du pays », a-t-il fait savoir.

Le Pamofor est financé sous forme de prêt par la Banque mondiale.

Se sentant interpellés, les autorités locales représentées par le Pr Radio Alphonse, 4e vice-président du

Conseil régional du Sud-Comoé et Bilé Kassi Alphonse, 1er adjoint au maire d'Aboisso, ont assuré la direction générale de l'Afor de leur engagement à faire en sorte que les populations s'approprient les différents programmes de sécurisation foncière.

Le préfet de région a, quant à lui, rappelé aux membres du corps préfectoral le rôle prépondérant qu'ils ont à jouer aux fins d'accompagner l'Afor dans la réussite des opérations.

À l'étape du Sud-Comoé, l'on a surtout noté la présence d'une mission de supervision de la Banque mondiale conduite par André Teyssier. ■

ALAKAGNI HALA

Lutte contre la mortalité maternelle Plus de 32 millions de F Cfa à mobiliser pour un centre de santé rural



La présidente de la Fondation New Destiny, Constance Kalou (2e à partir de la gauche), a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires lors de la cérémonie de lancement de ses activités.

La Fondation New Destiny veut réunir 32 240 000 F Cfa pour construire, dans le village Bounta, dans le département de Biankouma, un centre de santé rural. Le projet était au cœur de la levée de fonds qu'a lancée la structure à l'occasion d'un cocktail de bienfaisance organisé à cet effet, jeudi dernier, à Azalai Hôtel à Marcory.

L'objectif de cette collecte de fonds, a souligné la présidente de la Fondation New Destiny, Constance Kalou, « est d'offrir un meilleur accès aux soins de santé aux populations de Bounta et des villages environnants ». L'enjeu selon elle, est de promouvoir la santé maternelle et infantile dans les communautés rurales. « Ces objectifs ne peuvent se concrétiser sans l'appui et le soutien de tous.

Je vous invite donc à accompagner cette initiative à travers vos dons de diverses natures », a dit Constance Kalou à ses invités.

Le directeur de cabinet de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Hassane Thiam, a, au nom du Pr Ramata Ly-Bakayoko, félicité ses hôtes pour leur combat contre la mortalité maternelle et infantile. « Redoublons d'effort et d'abnégation afin d'alerter l'opinion, d'inciter les décideurs et de motiver les bonnes volontés pour venir à bout de la mortalité maternelle néonatale et infantile dans notre pays », a-t-il exhorté. La Fondation New Destiny a été créée en janvier 2016. Son action porte sur quatre axes : la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, l'amélioration de la santé maternelle et néonatale, l'accès aux soins

des populations précaires en Côte d'Ivoire et l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales. ■

GERMAIN GABO

Coup d'œil

SANTÉ. La réunion-bilan du Projet de renforcement du système de santé et de réponse aux urgences épidémiques (Prsse) se tient ce mercredi 4 mars à Abidjan avec la participation de quelque 150 personnes (décideurs, prestataires de santé, partenaires techniques et financiers et société civile). L'événement est piloté par l'Unité de coordination des projets santé de la Banque mondiale, organisateur de l'événement. ■

Prix d'excellence / Ministère de la Femme Les 2^e et 3^e lauréats nationaux célébrés



La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant en compagnie des lauréats. (PHOTOS: DR)

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko Ly-Ramata, a célébré ce 2 mars à son cabinet, au Plateau, les lauréats qui, à l'occasion de l'édition 2019 du Prix national d'excellence, ont été classés deuxième et troisième dans leurs domaines de compétence. L'objectif étant de mettre en valeur des femmes, des hommes et des jeunes, des secteurs public et privé, de la société civile qui œuvrent efficacement à la transformation de l'économie.

Selon la ministre, ce prix a été institué par le Président Alas-

sane Ouattara pour stimuler et récompenser les acteurs et actrices de la communauté nationale qui se sont distingués dans l'exercice de leurs activités avec des retombées économiques et sociales pour le pays. Ainsi, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant dispose de trois prix, notamment : le prix national d'excellence de la famille modèle, le prix national d'excellence du meilleur établissement de protection de remplacement, et le prix national d'excellence de la meilleure compétence féminine. Tout en exprimant sa fierté et ses vives félicitations, Ramata

Ly-Bakayoko a exhorté les nouveaux ambassadeurs de l'excellence à maintenir le cap, gage d'une Côte d'Ivoire moderne et modèle. Au nom des récipiendaires, Angbomon Aka Michel, classé troisième du prix d'excellence de la famille modèle, a, pour sa part, exprimé sa gratitude à l'Etat de Côte d'Ivoire pour ce prix et a dit vouloir mieux faire pour les éditions à venir. Pour rappel, le 6 août 2019, le Président de la République récompensait plus de 80 lauréats du prix national d'excellence classés premiers. ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Essam Daoud, président de l'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire " La solution des routes en béton nous semble celle à privilégier "

Les défis de l'industrie cimentière ivoirienne sont nombreux, dans un contexte où on assiste à un boom de la construction, mais également à une surabondance de l'offre de ciment. Essam Daoud, directeur général de Cim Ivoire et président d'une nouvelle association du secteur, expose les préoccupations de l'ensemble des opérateurs.

Qu'est-ce qui a motivé la création de l'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire ?

L'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire (Acci) a été mise en place par quatre opérateurs, en l'occurrence Cim Ivoire qui en assure actuellement la présidence, Diamond Ciment, Ciment Prestige et Limac. L'association a enregistré récemment un nouvel entrant qui est la société Cimod. Les objectifs que nous nous sommes fixés sont tout d'abord de donner un cadre légal et transparent aux échanges que nous pouvons avoir entre opérateurs de l'industrie cimentière. Et ce, dans le strict respect des règles et lois applicables en matière de concurrence. Mais aussi de constituer une force de proposition et être l'interlocuteur privilégié des autorités de tutelle et les autres autorités administratives avec lesquelles nous sommes en interaction. Et enfin, de pouvoir contribuer à l'essor de notre industrie et par ricochet de l'économie ivoirienne. A ce jour, nous avons 11 unités de production de ciment en Côte d'Ivoire détenues par sept opérateurs. Au sein de l'Acci, il y a une volonté de partager des valeurs communes. Il y a des sujets sur lesquels nous conversons avec les autres organisations et associations de notre secteur car il en va de l'intérêt commun, mais nous avons créé l'Acci parce que nous avons estimé qu'il fallait donner un nouvel élan à notre activité.

Le secteur de la construction connaît un boom depuis la fin de la crise post-électorale. Comment l'Acci compte-t-elle accompagner cet essor ?

C'est l'une de nos préoccupations majeures. Nous pensons qu'il est opportun aujourd'hui de faire un bilan d'étape au niveau national. Et notre association va approfondir les réflexions sur ce sujet. En effet, la Côte d'Ivoire est passée d'une étape où il y avait une pénurie de ciment à une autre, c'est-à-dire aujourd'hui, où grâce à l'action du gouvernement pour encourager les investisseurs et opérateurs à venir s'installer en Côte d'Ivoire, il y a un essor important du secteur. Aujourd'hui, comme je l'ai évoqué précédemment, ce sont 11 unités de productions installées pour une capacité globale de 13 millions de tonnes. C'est une bonne chose pour la Côte d'Ivoire, néanmoins cela pose de très nombreux défis pour les opérateurs, puisque la consommation locale est de 4,2 millions de tonnes par an. En outre, il y a trois nouveaux opérateurs qui sont annoncés dans les 18 prochains mois, qui viendront enrichir l'offre au marché national avec cinq millions de tonnes supplémentaires. Nous sommes donc dans une situation où il y a une surcapacité excessive. Il faut donc dynamiser la croissance de toutes les activités connexes à notre secteur, notamment le Btp qui est le premier consommateur des matériaux de construction, car il en va de la pérennité de ces unités de production. Nous sommes à un taux



d'occupation moyen qui est de l'ordre de 25% à 30%, ce qui est extrêmement faible pour des unités industrielles et peut mettre en danger la pérennité de certains opérateurs si des décisions courageuses suivies d'actions ne sont pas prises aujourd'hui.

Qu'entendez-vous par décisions courageuses ?

D'abord, il faut noter que nous avons trois grands défis. Le premier est celui de la pérennité des activités et les deux autres en découlent. En effet, des investisseurs ont fait le choix de venir s'installer en

Côte d'Ivoire, ont créé des emplois. Il est donc de la responsabilité de tous les acteurs et décideurs de faire en sorte que ces activités se pérennisent afin de sauver les emplois qui ont été créés et de maintenir la confiance des investisseurs. Le deuxième défi est celui de la réduction des coûts de production. Cela peut se faire par exemple en promouvant l'utilisation des matériaux locaux ou régionaux. Nous avons notamment initié un projet qui nous tient à cœur, qui est celui de l'enrichissement de la norme actuelle pour permettre l'utilisation d'un matériau qu'on appelle la Dolomie qui est déjà utilisée depuis une dizaine d'années au Ghana et au Burkina Faso. Le projet qui, nous l'espérons, pourrait aboutir sous peu, va favoriser une réduction des coûts de production et contribuer d'une certaine manière à la politique sociale du gouvernement à travers la réduction du prix de vente du ciment. Le troisième défi concerne les nouveaux relais de croissance. Face à la surcapacité, il s'agit de trouver de nouveaux axes de développement de la consommation. Et sur ce point, nous avons une proposition concrète sur laquelle nous discutons avec les autorités compétentes : favoriser la construction de routes en béton. Nous pen-

sons que c'est la principale piste à privilégier. Il y a très peu de temps, on considérait que c'était cher parce que le coût des matériaux était élevé, mais vu tous les efforts qui ont été consentis pour attirer les investisseurs, mais aussi pour réduire le coût de production, nous pensons que c'est une très bonne solution. Les routes en béton ont aussi l'avantage de ne nécessiter quasiment pas de maintenance, contrairement aux routes en bitume. Et dans des endroits assez reculés, fortement exposés à la pluviométrie, c'est une excellente solution.

Envisagez-vous aussi de vous lancer dans des projets de logements à coût abordable ?

Ça fait partie des actions sur lesquelles nous devons travailler. Parce qu'il y a effectivement un déficit en matière de logement, et donc plus l'offre sera grande plus les prix seront intéressants. Nous avons un projet qui est en cours de préparation, mais cela demande une concertation plus élargie. Puisqu'il s'agit de régler trois problèmes : garantir des matériaux de construction à des prix compétitifs, garantir un accès au foncier qui ne soit pas très coûteux et garantir les financements. Ça nécessite également l'action combinée

de quatre acteurs principaux de l'économie à savoir les producteurs de matériaux de construction, les banquiers, les promoteurs immobiliers et bien entendu les pouvoirs publics. C'est donc un axe sur lequel nous allons travailler dans le cadre de cette mandature.

Il y a certes une surcapacité, mais le consommateur final trouve que le prix du ciment est toujours élevé. Votre association a-t-elle les moyens d'agir sur cet aspect ?

Au niveau des usines, un effort important a été fait sur les prix. Mais cela ne s'est pas encore répercuté suffisamment sur le consommateur final. Il y a toute une chaîne que nous nous devons d'analyser en profondeur pour qu'on comprenne où il y a l'effort additionnel à faire. Nous avons déjà évoqué ce sujet avec notre tutelle, le ministère du Commerce et de l'Industrie, qui est très soucieux de la réduction de la cherté de la vie. Il s'agit de se mettre d'accord aujourd'hui sur certains mécanismes de nature à garantir un contrôle efficient sur le marché avec les revendeurs. Parce qu'il y a une abondance de ciment et sommes d'avis que le consommateur puisse en bénéficier.

Quelle place occupe la responsabilité sociétale au sein de l'Acci ?

Les membres de l'Acci ont entrepris beaucoup d'actions individuellement dans le sens de la Rse. Nous travaillons à mettre en place un programme exhaustif sur la responsabilité sociétale. Mais nous considérons que notre première responsabilité sociétale, en tout état de cause, c'est de pouvoir garantir deux choses : un ciment de qualité mondiale et un prix acceptable pour le consommateur. Nous attachons également du prix à la sécurité et à l'environnement. Notre industrie est considérée à tort ou à raison comme une industrie polluante, mais il faut savoir que nos unités sont dotées d'équipements de dernière génération qui fonctionnent en circuit fermé et donc qui permettent de réduire de façon considérable les nuisances.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
 FAUSTIN ÉHOUMAN

ANNONCE

TOTAL CÔTE-D'IVOIRE SA met en vente un terrain sis à ABIDJAN MARCORY ZONE 4C, île de PETIT BASSAM, formant l'angle des rues « PIERRE & MARIE CURIE » et « LOUIS LUMIERE », d'une superficie de MILLE TROIS CENT CINQ (1.305) mètres carrés.

Vous voudrez bien déposer vos propositions de prix sous pli fermé au siège social de TOTAL Côte-d'Ivoire SA sis à Abidjan, Zone 3, 100 Rue des Brasseurs, Immeuble Rive Gauche, 3^e étage.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le 21 22 23 73, tous les jours ouvrables de 08h à 17h.

Millennium Challenge Corporation / Projet Abidjan Transport Bruno Koné engage son département

Une signature d'accord a eu lieu hier à la salle de conférences du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné et Florence Rajan, directeur général du Millennium Corporation Account Côte d'Ivoire (Mca - Côte d'Ivoire) ont signé hier un accord d'entité de mise en œuvre du Projet Abidjan Transport (Atp) à la salle de conférences dudit ministère au 17e étage de la Tour A de la Cité administrative au Plateau. Selon le protocole d'entente, le département ministériel - à travers la Direction générale de l'urbanisme et du foncier - jouera pleinement sa partition. Notamment en adressant la question du foncier et de l'urbanisme inhérente au projet. «Les projets contenus dans le Millennium Challenge Corporation (Mcc) sont d'importantes composantes relevant de notre ministère. Cet accompagnement va se faire notamment par la mise à disposition de foncier et par la prise en



Bruno Koné a promis que les fonds seront totalement utilisés et à bon escient.(PHOTO : DR)

compte des préconisations qui seront faites dans le cadre des études à venir pour apporter les corrections à faire en terme d'urbanisme», a expliqué Bruno Nabagné Koné. Le ministre a souligné la nécessité d'opérer ces rectifica-

tions en mettant en exergue les difficultés enregistrées en termes de mobilité sur les axes concernés par le projet : Boulevard de Vridi, Boulevard du port, Boulevard de la paix, Boulevard Valérie Giscard d'Estaing et la voie Yopougon

Expressway. «Je vous garantis que mon ministère prendra toutes les dispositions nécessaires pour une pleine participation du directeur général de l'Urbanisme et du Foncier et ses collaborateurs au projet et pour le respect des engagements que nous venons de prendre ici», a promis le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. D'autant que le Président de la République accorde une importance capitale au Compact du Mcc dont l'accord a été signé en sa présence à Washington le 07 novembre 2017, a-t-il rappelé. Mais également parce que les études de conception et les travaux du projet contribuent à la mise en œuvre du Schéma directeur d'urbanisme du Grand Abidjan (Sduga), qui accorde un intérêt à l'amélioration des infrastructures routières. L'objectif étant de faire en sorte qu'Abidjan puisse intégrer le cercle des villes où les investissements en capitaux humains, sociaux,

en infrastructures d'énergie, de transports et même électroniques alimentent un développement économique durable ainsi qu'une qualité de vie élevée, avec une gestion avisée des ressources naturelles. Et ce, à travers une gouvernance participative. Bruno Nabagné Koné a promis que les fonds seront totalement utilisés et à bon escient. «Je vous promets qu'aucun franc ne retournera au Trésor américain», a-t-il lancé. Du respect des engagements Pour sa part, Florence Rajan a souligné la nécessité pour toutes les parties de travailler au respect des engagements pour l'atteinte des objectifs dans le délai de 5 ans imparti pour la mise en œuvre des différentes infrastructures contenues dans le portefeuille de projets. Parce qu'au dire du directeur général du Mca-Côte d'Ivoire, a présenté le cadre de coopération avec le ministère. Pour rappel, cet axe du Compact Mcc est estimé à plus de 160 milliards de FCfa correspondant à environ 292 millions de dollars US

disposition par le gouvernement américain et éviter que ces ressources financières repartent au Trésor américain parce que n'ayant pas été utilisées. Quant à Mahmoud Bah, directeur pays du Mcc, il a rappelé que tout devrait bien se passer dans la mesure où il s'agit de projets sélectionnés et pensés par les Ivoiriens eux-mêmes. Il s'est aussi réjoui de ce que l'ensemble des experts est issu des différents démembrements de l'administration publique concernés. Ce qui constitue une assurance quant à une bonne appropriation et un suivi efficace des projets. D'ailleurs, Moustapha M'Baye, directeur exécutif Atp au Mca-Côte d'Ivoire, a présenté le cadre de coopération avec le ministère. Pour rappel, cet axe du Compact Mcc est estimé à plus de 160 milliards de FCfa correspondant à environ 292 millions de dollars US

ABOUBAKAR BAMBA

AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO
<p>Le Maire de la Commune d'Abengourou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du lundi 02 mars 2020 au jeudi 02 avril 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande de lotissement d'une parcelle du territoire communal, d'une superficie de 27ha 09a 27ca, sise à Agnikro Extension, limitée au Nord par la parcelle de la famille BEHIRA Adou, au sud et à l'Est par la parcelle de Madame KOKO et à l'Ouest par les parcelles de Madame KOUAKOU Affoua et celle de la famille BATO N'Guessan, au profit des familles AKA KOUASSI et ADOU KABLAN.</p> <p>Monsieur Brou Anvli Barthélémy, Directeur des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°69/CA /SG du 25 février 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Abengourou, le 25 février 2020</p> <p>Le Maire AMOIKON Kouakou Banga</p>	<p>Le Maire de la Commune d'Abengourou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du lundi 02 mars 2020 au jeudi 02 avril 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande de lotissement d'une parcelle du territoire communal, d'une superficie de 28ha 92a 42ca, sise à Bonzou 1^{er} Extension II, limitée au Nord par la parcelle de la famille KOUAME Somana, au Sud par la plantation de Teck de la famille ANAKI, à l'Est par le lotissement Bonzou 1^{er} et à l'Ouest par la scierie SITRAN BOIS, au profit des familles ALIBE KOFFI et KABLAN TUEHININ.</p> <p>Monsieur Brou Anvli Barthélémy, Directeur des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°66/CA/SG du 25 février 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Abengourou, le 25 février 2020</p> <p>Le Maire AMOIKON Kouakou Banga</p>	<p>Le Maire de la Commune d'Abengourou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du lundi 02 mars 2020 au jeudi 02 avril 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande de morcellement d'une parcelle du territoire communal, d'une superficie de 16ha 70a 65ca, sise à Cafétou, limitée au Nord par le lotissement Cafétou Extension, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par le lac d'Adaou, au profit de la famille DIAPONE BOA.</p> <p>Monsieur Brou Anvli Barthélémy, Directeur des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°67/CA/SG du 25 février 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Abengourou, le 25 février 2020</p> <p>Le Maire AMOIKON Kouakou Banga</p>
<p>Le Maire de la Commune d'Abengourou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du lundi 02 mars 2020 au jeudi 02 avril 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande de morcellement d'une parcelle du territoire communal, d'une superficie de 50a 89ca, sise à Adoukoffikro, limitée au Nord par le lotissement Adoukoffikro, au sud par le domaine de Monsieur KOUADIO Morokro, à l'Est par la voie de Niabli et à l'Ouest par la voie de Bettié, au profit de la famille MAN KOFFI.</p> <p>Monsieur Brou Anvli Barthélémy, Directeur des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°65/CA/SG du 25 février 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Abengourou, le 25 février 2020</p> <p>Le Maire AMOIKON Kouakou Banga</p>	<p>Le Maire de la Commune d'Abengourou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du lundi 02 mars 2020 au jeudi 02 avril 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande de morcellement d'une parcelle du territoire communal, d'une superficie de 09ha 75a 71ca, sise à Adaou, limitée au Nord par Saint Kizito, au Sud par la rivière Bèki, à l'Est par la parcelle de Nanan KOKO et la Forêt sacrée et à l'Ouest par la rivière Kouakou Noumou, au profit de Monsieur TANOH FRAM DANIAL.</p> <p>Monsieur Brou Anvli Barthélémy, Directeur des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°68/CA/SG du 25 février 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Abengourou, le 25 février 2020</p> <p>Le Maire AMOIKON Kouakou Banga</p>	<p>Le Maire de la Commune d'Abengourou a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du lundi 02 mars 2020 au jeudi 02 avril 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle du territoire communal, d'une superficie de 09ha 25a 60ca, sise à Adaou, limitée au Nord par la parcelle de la famille ATTOBRA, au Sud et à l'Est par la Parcelle de la famille MIAN et à l'Ouest par la parcelle de la famille BONA Mian, au profit Monsieur TRAORE ADAMA.</p> <p>Monsieur Brou Anvli Barthélémy, Directeur des Services Techniques, nommé Commissaire-Enquêteur par décision N°70/CA/SG du 25 février 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans les locaux de la Direction des Services Techniques où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p>Abengourou, le 25 février 2020</p> <p>Le Maire AMOIKON Kouakou Banga</p>

Prix national d'excellence 2019 / Ministère de l'Économie et des Finances

Les lauréats classés 2^e et 3^e honorés

Les récipiendaires du Prix national d'excellence issus du ministère de l'Économie et des finances ont reçu leurs lots.

Toute la grande famille du ministère de l'Économie et des Finances était réunie, le 27 février, au Plateau, pour la distinction de ses lauréats classés 2^e et 3^e du Prix national de l'excellence 2019. Ce sont, au niveau de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (Dgtcp), Zouho Bagnon César, inspecteur du Trésor, lauréat classé 2^e et Gokou Yodé Patrick, administrateur des services financiers, lauréat classé 3^e, qui ont été célébrés. Concernant la Direction générale de l'économie (Dge), ce sont Koffi Mariette Sylvie, administrateur des services financiers, lauréate classée 2^e et Kouakou Bénédicte Ahou Blaçonny, attachée des finances, lauréate classée 3^e qui ont également été honorés. Tous sont repartis avec un trophée et un chèque. Ces distinctions s'inscrivent



Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, avec l'une des récipiendaires. (PH: DR)

dans le cadre de la célébration de l'excellence et conformément aux instructions du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly qui recommandent des cérémonies éclatées de remises des prix des lauréats classés 2^e et 3^e

devant être organisées du 10 au 28 février 2020 par les ministères. Dans le cadre des festivités de la journée nationale de l'excellence, les 1^{ers} prix nationaux, édition 2019, avaient été officiellement célébrés le 6 août de la même

année au Palais présidentiel, à la veille de la célébration de la fête nationale. Si à la Dgtcp, en 2019, le 1^{er}

prix national, est revenu à Rabet Zéhi, expert qualitatif; à la Dge, la palme est revenue à Diaby Sékou, sous-directeur de l'évaluation des politiques et stratégies sectorielles. « Reconnaître les mérites de ses collaborateurs, c'est redonner du sens à leur travail, les aider à éprouver du plaisir au quotidien, contribuer à préserver leur estime de soi et à développer leur sentiment d'utilité et d'appartenance », a déclaré Gokou Yodé Patrick, porte-parole des récipiendaires. Prenant la parole, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a rappelé que cette cérémonie de distinction est le reflet de la volonté du Chef de l'État d'ériger la Côte d'Ivoire au rang des économies émergentes, par le biais de femmes et

d'hommes qui font preuve de discipline et d'entrain au travail. « Je vous invite toutefois à appréhender cette distinction comme une ouverture sur des défis nouveaux qu'il vous appartient de relever, avec brio, en demeurant des modèles pour vos collègues », a conseillé le représentant du gouvernement. A l'occasion, il a félicité tout le personnel de son département pour « l'ardeur mis à la tâche dans l'exécution » de sa mission. La cérémonie de distinction des meilleurs agents du ministère de l'Économie arrive dans un contexte où, la Côte d'Ivoire, depuis 2012, affiche l'un des taux de croissance économique les plus élevés au monde, avec une moyenne annuelle de 8%.

ANOÛ KOUAO

● Lutte contre le désordre urbain

Le 2^e prix décerné à la Commune de Yopougon

Innovation majeure de la 7^{ème} édition de la Journée nationale de l'Excellence, le « Prix de la lutte contre le désordre urbain », initié par le Ministère de la Ville a récompensé les élus locaux qui se sont résolument engagés à préserver la « discipline urbaine » face à la grande anarchie constatée sur le terrain.

Dans la continuité des distinctions remises par le Chef de l'Etat, Son Excellence Alassane Ouattara, aux lauréats du prix national d'excellence 2019, le 6 août dernier, Moumouni SYLLA, Directeur de Cabinet a, au nom du ministre François Albert Amichia, remis le lundi 02 mars 2020, le 2^e prix d'excellence aux représentants de la commune de Yopougon lauréate.

Il a traduit les félicitations du ministre Amichia à l'endroit du ministre d'Etat Gilbert Kafana Koné, maire de la Commune de Yopougon, pour les grands projets entamés par son Conseil municipal. « Au nom du ministre François Albert Amichia, je voudrais vous féliciter. Non seulement pour le prix mais également et surtout pour les résultats obtenus depuis votre arrivée à la tête de la commune de Yopougon. C'est votre volonté et votre courage qui vous ont valu cette distinction car la lutte contre le désordre urbain

n'est pas chose aisée. Son Excellence Alassane Ouattara, en créant le ministère de la Ville veut que le cadre de vie des Ivoiriens change. Et vous êtes un partenaire de choix du ministère de la Ville pour ce changement positif. Car vous êtes au contact permanent des populations et vous connaissez mieux leurs réalités et besoins. Le bilan du ministère de la Ville sera ce que les gestionnaires communaux auront fait de nos côtés. Merci pour tout ce que vous faites. Nous continuerons de vous soutenir » a-t-il indiqué.

Coulibaly Issoufou, 1^{er} adjoint au maire, Représentant le ministre d'Etat Gilbert Kafana Koné, maire de la Commune de Yopougon, a pour sa part remercié le ministère de la Ville pour cette distinction. Pour lui, les projets importants menés par le conseil municipal, depuis 2018, visent à améliorer le bien-être des populations de Yopougon. Et il s'est également réjoui du soutien des responsables du ministère de la Ville. « Soyez rassuré que ce prix nous boostera dans notre volonté d'assainir le cadre de vie de nos administrés » a-t-il promis.

Rappelons que sept principaux critères étaient à respecter par les communes dont cinq portaient sur le ni-

veau de salubrité et les deux autres concernaient l'affectation des espaces nettoyés. C'est-à-dire la réalisation ou l'amorce de travaux d'aménagement sur les espaces libérés après les opérations de nettoyage et de la disponibilité des projets d'aménagement prévus sur les espaces libérés. Après les différentes présélections, huit communes (Abengourou, Bingerville, Bondoukou, Koumassi, Plateau, Tiassalé, Treichville et Yopougon), sur les 201 que compte la Côte d'Ivoire, se sont démarquées. Au finish, la commune de Koumassi a remporté le premier prix, avec 102 points sur 104, devant Yopougon, 2^{ème} avec 84 points.

Ce prix est décerné au District ou à la Commune qui, par des actions vigoureuses et permanentes, lutte efficacement contre le désordre urbain. Il vise essentiellement à récompenser les efforts des élus locaux et aussi à encourager à persévérer dans leur dynamique. Notons par ailleurs que François Albert Amichia et ses collaborateurs entendent également initier lors des prochaines années, d'autres distinctions dont le prix de la plus belle entrée de ville.

FAUSTIN ÉHOUMAN
(Source DIRCOM MINISTÈRE DE LA VILLE)



APPELS À CANDIDATURES LMD (LICENCE 3, MASTER, DOCTORAT)

I. LES DOMAINES :

Les cours dispensés à la Chaire UNESCO pour la culture de la Paix s'organisent autour des spécialités suivantes:

- Spécialité Droit international
- Spécialité Sciences politiques
- Spécialité Action humanitaire
- Spécialité Logistique humanitaire
- Spécialité Développement durable
- Spécialité Prévention, gestion et résolution de conflits / culture de la Paix
- Spécialité Gestion de projets
- Spécialité Intelligence Artificielle
- Spécialité gestion du patrimoine

II. LES CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se déroule en deux étapes :

- Dossier de candidature à retirer à la Chaire UNESCO, sise à l'Université de Cocody, après la poste, près de l'amphithéâtre de Criminologie à 10 000 Frs CFA.
- Examen et sélection des dossiers de candidature (seuls les dossiers complets seront retenus).

Délais :

Retrait et dépôt des dossiers de candidatures : Du 20 janvier au 10 avril 2020.

Informations détaillées : Voir site www.chaireunesco.org

Cel: 54479766 Mlle Nina AHOUSSO/ 05490678 me BÉKÉ Angèle

Financement et organisation des conférences et missions à l'étranger Les parties prenantes planchent sur les nouveautés du cadre d'exécution et du budget-programme

Chaque année, les conférences et missions à l'étranger coûtent à l'État de Côte d'Ivoire environ six milliards de F Cfa.



Adama Sall a représenté le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État à l'ouverture des travaux. (PHOTO : DR)

Career Opportunities at World Agroforestry
Transforming Lives and Landscapes with Trees

ICRAF Côte d'Ivoire Country Programme recrute:

1 Supply Chain Senior Officer (Responsable Logistique et Achats)

Sous la supervision du Responsable du Programme Pays, vous encadrez une équipe de 11 personnes pour assurer le bon fonctionnement du Service Logistique et Achats par :

- l'acquisition des biens et services dans les délais, conformément aux stratégies, politiques et procédures de d'achat
- la mise en place d'un plan de transport consolidé pour répondre à tous les besoins du programme en matière de transport
- Etc.

Profil : Master (ou équivalent) en Logistiques et Transports, Transit, Commerce International et disciplines connexes.

- Bonnes connaissances des procédures d'achats
- 3 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence au sein d'une Organisation Internationale
- Expérience pratique avec un logiciel de gestion intégré (SAP, Agresso Unit4)

Poste National : Basé à Abidjan.

1 IT Technicien (Informaticien)

- Assurer la gestion des besoins informatiques du programme pays selon les standards de l'ICRAF
- Veiller au bon fonctionnement des réseaux internes et veille informatique
- Assurer la maintenance et la mise à jour du parc informatique
- Superviser les actions des prestataires externes
- etc

Profil : Master (ou équivalent) en sciences informatiques ou sciences connexes.

- 3 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence au sein d'une Organisation Internationale
- Expérience pratique avec un logiciel de gestion intégré (SAP, Agresso Unit4) est un atout majeur
- Maîtriser l'anglais technique

Poste National : Basé à Abidjan avec des missions périodiques à l'intérieur

1 Junior Scientist Crops Production (Assistant de Recherche Agronomie)

Sous la supervision d'un chercheur senior, le Junior Scientist aura en charge la coordination et le suivi des activités de recherches du Projet GIZ Green Innovation sur le terrain. Il accomplira les tâches suivantes :

- Contribuer à la conception de protocoles de recherche
- Mettre en œuvre des expériences selon les protocoles
- etc.

Profil: Master (ou équivalent) en Agronomie et disciplines connexes avec spécialisation en production végétale, protection des végétaux

- au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente et avérée acquise après l'obtention du diplôme
- Expérience professionnelle sur le cacao dans le domaine de la recherche.

Poste National : Basé à Soubré.

1 Junior Scientist Pathology (Assistant de Recherche Pathologie)

Sous la supervision du Chercheur Principal en Swollen Shoot du Cacaoyer, il assure la mise en œuvre et le suivi des activités de recherche de la composante Gestion Intégrée des Maladies en laboratoire et sur le terrain.

- Superviser le fonctionnement du laboratoire
- Etc

Profil: Master (ou équivalent) en Phytopathologie et disciplines connexes

- au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente et avérée acquise après l'obtention du diplôme
- Expérience professionnelle dans la manipulation des microorganismes, en particulier les agents pathogènes des plantes

Poste National Basé à Soubré.

Les termes de référence détaillés des postes sont disponibles sur le site <http://worldagroforestry.org/working-for-icraf/vacancies>

Postuler ENLIGNE sur le lien: <http://worldagroforestry.org/working-for-icraf/vacancies> jusqu'au 17 mars 2020.

Le dossier de candidature doit comprendre un CV détaillé avec les noms et contacts de trois référés et une lettre de motivation mentionnant la prétention salariale. Seuls les candidat (e)s retenu (e) s sur la liste restreinte seront contacté (e)s

ICRAF is an equal opportunity employer and offers a collegial and gender-sensitive working environment.

Plus de 150 participants composés de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation et la gestion du calendrier des conférences et missions, notamment, les points focaux des ministères et Établissements publics nationaux (Epn), ont pris part à un atelier, le 28 février, au Plateau. L'ensemble des services impliqués dans les procédures des missions ont également pris part à cette rencontre d'une journée. « Les nouveautés du cadre d'exécution des conférences et missions : implications du décret N°2019-638 du 17 juillet et de l'entrée en vigueur du budget-programme ». Ce décret précise de nouveaux principes clairs relatifs aux conditions de réalisation des missions hors Côte d'Ivoire afin de réduire surtout les coûts des billets d'avion. La rencontre du Plateau a été l'occasion pour les participants de présenter l'état d'exécution du calendrier 2019 des conférences et missions, d'échanger et d'informer les participants sur les nouveaux décrets organisant les voyages à l'étranger des membres de l'administration. L'atelier a été également l'occasion de sensibiliser les acteurs du basculement en mode budget-programme. Ce nouveau dispositif de gestion des finances publiques est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le nouveau mode de gestion du budget de l'État est dorénavant caractérisé, entre autres, par un cadre de gestion de la performance avec la fixation d'objectifs et de cible à atteindre ainsi que l'affinement de l'information relative à la dépense. « Les missions à l'étranger constituent une préoccupation pour le gouvernement », a rassuré à l'ouverture des travaux, Adama Sall, directeur de cabinet du ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État. Chaque année, les conférences et missions à l'étranger coûtent à l'État de Côte d'Ivoire environ six milliards de FCfa. ■

ANOH KOUAO

CHERS LECTEURS

" C'EST VOUS QUI LE DITES " est la rubrique qui vous est dédiée, *les lundis, jeudis et samedis.*

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous à la nouvelle adresse suivantes : amedee.assi@fratmat.info)

Bouaké / Université Alassane Ouattara

Ouverture prochaine des départements des « Sciences et Techniques » et des « Sciences de l'Éducation »

Des filières de formation vont s'ouvrir, pour faire de cette institution un temple du savoir complet.



L'UAO offre désormais la quasi-totalité des Ufr après la signature de cette convention de partenariat.

Une convention de partenariat entre l'Université Alassane Ouattara (Uao) de Bouaké et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en France, permettant l'ouverture prochaine des départements des « Sciences et Techniques » et des « Sciences de l'Éducation » a été signée, le vendredi 28 février dernier, dans la salle de conférences du Décanat du campus 2. C'était en présence du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ibrahim Lokpo, directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le président de l'Université Alassane Ouattara, Pr Lazare Poamé, a salué ce partenariat qu'il a qualifié de spécifique. « C'est un partenariat

qui est spécifique parce qu'il permet à l'Université Alassane Ouattara de s'agrandir admirablement par la création de deux départements importants. Le département des « Sciences et Techniques » et celui des « Sciences de l'Éducation ». Nous avons obtenu les Arrêtés de création, signés par Monsieur le ministre Albert Tokeusse Mabri », a-t-il dit. Il a, ensuite, adressé ses remerciements au ministre Mabri pour son appui au projet. Il a également remercié, vivement, le président de l'Université de Pau pour avoir accepté d'effectuer le déplacement à Bouaké en dépit de son calendrier extrêmement chargé. Il a, enfin, exprimé sa gratitude au directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour le suivi exemplaire du dossier et au professeur

Merawa, conseiller du ministre, pour son appui technique. « L'idée de la création de ces départements a été accélérée par un souci partagé avec le Président de la République qui a bien voulu que la Côte d'Ivoire accélère tous les leviers qui doivent lui permettre d'accéder à l'émergence », a-t-il fait remarquer. Et d'ajouter : « Pour aller à l'émergence, il faut des personnes bien formées, des personnes qui ont une bonne maîtrise des Sciences et des Techniques, qu'on se plaît à appeler les sciences dures. Ces Sciences étaient le maillon manquant de nos filières de formation qui devaient nous permettre aussi d'apporter remarquablement notre contribution à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'émergence. Cette convention va permettre à ces deux

départements de fonctionner idéalement. Vous verrez que dès l'ouverture de ces départements, les professeurs qui viendront de l'Université de Pau et des autres Universités de la France seront pris en charge entièrement, non pas par notre budget, mais par la convention introduite au sein du Hub franco-ivoirien pour l'éducation ».

Le Département des Sciences et Techniques comporte deux parcours qui sont : Mathématiques et Informatique ; Physique, Chimie et Biologie. Ce département est rattaché à deux Unités de formation et de recherche (Ufr) à savoir : Sciences économiques et développement et Sciences médicales.

Quant au département des

Sciences de l'Éducation, il est rattaché à l'Ufr Communication, Milieu et Société (Cms). Le président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (France), Mohamed Amara, a exprimé ses sentiments en ces mots : « C'est un accord qui nous semble important parce qu'il devrait donner des résultats très intéressants en permettant d'assurer la montée en puissance de l'ouverture de collèges et lycées pour la Côte d'Ivoire. C'est un grand plan de développement qui a besoin d'être accompagné par des femmes et des hommes qui puissent enseigner. Notre rôle est d'apporter une contribution pour permettre de former justement ces femmes et ces hommes qui, demain, forme-

ront la jeunesse ivoirienne et permettront à la Côte d'Ivoire d'être présente dans les compétitions qui se jouent toutes sur le domaine du savoir et de la connaissance ».

Ibrahim Lokpo a, au nom du ministre Albert Tokeusse Mabri, remercié les deux présidents pour cette initiative : « Le maillon des Sciences et Techniques manquait à l'Uao. Aujourd'hui, nous pouvons dire que c'est une Université complète ».

L'ouverture de ces deux départements permettra aux élèves titulaires d'un baccalauréat série C de l'intérieur du pays de s'inscrire à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. ■

EMMANUEL KOUASSI
(SOURCE : SERCOM UAO)

Yamoussoukro / Zatta

Une intoxication alimentaire fait un mort et deux malades en réanimation

Le village de Zatta, situé à 20 km de Yamoussoukro, sur l'axe menant à Bouafé, est sous le choc depuis le 1er mars. La consommation de beignets à base de banane plantain et de farine de maïs est à l'origine d'une intoxication alimentaire qui a déjà fait un mort. Il s'agit du petit Othniel, élève de 9 ans, au groupe scolaire Zatta 2. Deux autres personnes en souffrent terriblement.

C'est aux environs de 19h que dame Assémien Affoué Rosine a consommé des beignets confectionnés par elle-même, avec ses deux enfants Kouakou Ahou Sara, âgée de 10 ans et le plus petit Kouakou Kouadio Othniel. Selon leur grand-mère, Kouassi Élise, absente de

la maison au moment des faits, c'est Affoué Rosine, sa fille, qui l'appelle pour qu'elle rentre immédiatement parce qu'elle a un malaise. Elle arrive aussitôt et voit son enfant et ses petits-enfants complètement raides. Elle alerte à son tour le voisinage qui parvient à réanimer la mère. Entre-temps, le petit Othniel, tout raide, vomit abondamment et fait les selles. Tous les trois sont aussitôt transportés au dispensaire de Zatta pour en savoir davantage. Le personnel médical évacue les intoxicés au Centre hospitalier régional de Yamoussoukro où ils sont pris en charge. Malheureusement, Kouakou Othniel suffoque et décède. Quant à Assémien Affoué Rosine et à la petite Ahou Sara, elles luttent encore contre

la mort. Plongées dans un coma profond, nous n'avons pas pu recueillir leurs versions des faits. Mais ce dont le village et la grande-mère sont convaincus, c'est que ce drame qui frappe la famille est lié à la consommation des beignets appelés en langue locale « klaklo ».

Qu'est-ce qui a causé cette situation déplorable ? Les prélèvements de vomissures ainsi que les beignets recueillis par le Chr permettront certainement d'élucider cet autre cas d'intoxication alimentaire. Informé, le maire de Yamoussoukro, Gnangbé Jean, a immédiatement donné des instructions pour une prise en charge totale des malades au service de réanimation du Chr. ■

N'DRI CÉLESTIN

État civil/ Les magistrats se forment à la procédure spéciale de déclaration de naissance

Le nouveau cadre légal sur l'état civil et celui sur la procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'actes de naissance, de même que certaines dispositions du code de la nationalité ont été présentés aux magistrats et greffiers de la Cour d'appel de Bouaké. C'était au cours d'un atelier qui a eu lieu, du 24 au 26 février, à la salle de conférence de l'hôtel de la Paix de Bouaké. Pour Aboubacar Ouattara, directeur du Contrôle de l'état civil et des archives au ministère de la Justice et des droits de l'homme, cette présentation aux acteurs se justifie par le fait qu'ils doivent maîtriser

et comprendre ces nouvelles lois pour leurs meilleures applications. Aussi, a-t-il tenu à relever que la nouvelle loi sur l'état civil introduit des innovations majeures dans sa gestion. « Ainsi, elle instaure de nouveaux acteurs, clarifie certains concepts et dispositions contenus dans l'ancienne loi sur l'état civil et renforce le mécanisme de contrôle des services d'état civil », a-t-il révélé. Poursuivant, le directeur du Contrôle de l'état civil dira que la nouvelle loi sur l'état civil harmonise également la législation interne avec les conventions internationales de protection des droits des réfugiés et des personnes à risque d'apatridie. « Elle dynamise l'état civil consulaire

et introduit les procédés technologiques dans la gestion de l'état civil », a-t-il précisé. Par ailleurs, Aboubacar Ouattara a avoué que le faible taux de déclaration de naissance à l'état civil, la destruction ou la mauvaise conservation des registres d'état civil ainsi que le besoin de régler définitivement les cas de pluralité d'identité et d'utilisation frauduleuse d'acte de naissance ont justifié le vote de cette nouvelle loi. « Cette loi institue une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance », a-t-il expliqué. ■

CHARLES KAZONY
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Alépé / Monga

La mutuelle offre des vivres à la cantine scolaire

Une mutuelle de développement de Monga, « Monga Mnchi », localité située à 3 km d'Alépé, chef-lieu du département, a offert, le 23 février, des vivres (riz, huile, pâte alimentaire, etc.) au groupe scolaire dudit village. Pour Jean-Louis Ehua Hailé, président de cette mutuelle, ce don a été fait dans le cadre de la pérennisation des cantines scolaires.

Le constat qu'il fait est que de nombreux enfants qui n'arrivent pas à manger à midi, ne

retournent plus à l'école pour les cours de l'après-midi. Il a assuré que cette action sera répétée plus d'une fois au cours de cette année scolaire.

Ehua Jean-Louis Hailé a également indiqué que pour la pérennisation de la cantine scolaire de leur village, des boutures de manioc et des semences de divers produits seront remises à des groupements de femmes ou jeunes pour la création de jardins potagers ou de champ de manioc afin de fournir des vivres. Agh

Anomon, sous-chef de ce village, a salué cette initiative, la première du genre des cadres. Banah Thierry Welter, conseiller chargé des cantines scolaires à l'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire d'Alépé, a assuré, pour sa part, que tous les enfants de ce groupe scolaire seront autorisés à manger à la cantine puisque les vivres viennent de la communauté. ■

BONI AMLAMAN
CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

Coopération

L'ambassadeur d'Israël et Jeannot Ahoussou-Kouadio ont échangé

Le renforcement des relations ivoiro-israéliennes a constitué la trame d'échange entre le président du Sénat et Léo Vinovezky.

Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, a accordé le 26 février 2020, à son cabinet à Yamoussoukro, une audience à SEM. Léo Vinovezky, ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire. Les deux personnalités ont passé en revue les excellentes relations qui lient ces deux pays depuis une cinquantaine d'années déjà, sous la conduite éclairée du Président Félix Houphouët-Boigny. « Cette coopération existe depuis 1962 où le Président Félix Houphouët-Boigny a effectué sa première visite en Israël. A cette occasion, le Président a reverdi 10.000 arbres en Israël. Cette forêt existe aujourd'hui et s'appelle Forêt Félix Houphouët-Boigny. Il est dit



Le président du Sénat et son hôte israélien ont échangé des souvenirs. (photo : D.R)

dans la Bible que celui qui bénit Israël, sera béni. Le Président Félix Houphouët-Boigny a béni Israël », a confié Jeannot Ahoussou-Kouadio. Le président du Sénat a rappelé qu'après l'époque de 1962, le Président Alassane Ouattara a effectué une belle visite en Israël en 2012, marchant ainsi sur les traces de Félix Houphouët-Boigny. « Aujourd'hui, l'Inp-Hb est en parfaite collaboration avec les universités israéliennes dans le cadre de l'agriculture. Vous savez, Israël, c'est fascinant ! Voici un Etat qui a un désert mais qui produit tout. Avec la technologie goutte à goutte, ils ont une bonne maîtrise de l'eau », a-t-il dit. « C'était donc un échange d'expériences. Le parle-

ment israélien a des origines bibliques. Au-delà de la Bible, c'est la Thora. Nous allons nous en inspirer afin de permettre à la démocratie de Côte d'Ivoire d'être renforcée », a conclu le président du Sénat ivoirien. Pour sa part, l'ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire a affirmé que la démocratie est le meilleur système que toute l'humanité a connu. « Le système démocratique est très important pour nous. C'est de respecter les institutions, les autorités, les religions, l'opposition. C'est très important dans le dialogue, c'est notre expérience en Israël », a déclaré SEM Léo Vinovezky. N'DRI CÉLESTIN

Sécurité et maintien de la paix

Le ministre Vagondo encourage la complicité entre la police et la population



Le séminaire de Yamoussoukro a arrêté d'importantes mesures. (PHOTO : D. R)

Le général Diomandé Vagondo, ministre de la Sécurité et de la protection civile, a mis à profit la cérémonie de clôture du séminaire de réflexion des services de la police nationale à Yamoussoukro pour partager sa vision de ce corps avec ses hommes, ainsi que les grands défis qui attendent

d'être relevés en 2020. Une année qu'il a qualifiée d'exceptionnelle eu égard à l'élection présidentielle qui devra être sécurisée, en dehors de la lourde mission régalienne de protection des biens et des personnes et de maintien du climat de paix sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Diomandé Vagondo a salué

ses hommes pour leur professionnalisme, leur sens du sacrifice et leur engagement. Car c'est grâce à eux que « le pays est en paix » et que « la population ivoirienne et tous ceux qui vivent sur notre territoire peuvent dormir en paix et vaquer à leurs occupations sans inquiétude ». Le ministre de la Sécurité

a, en outre, expliqué à ses collaborateurs que c'est au nom de cet état d'esprit qu'il n'a pas procédé à un réaménagement comme il est de coutume chez certains responsables. « Je tiens à le dire pour que chacun de vous comprenne que le mécanisme de gestion que je veux est un commandement

participatif », a-t-il précisé. Diomandé Vagondo a expliqué que les quelques aménagements techniques intervenus il y a 5 mois, après sa nomination à la tête dudit ministère, répondent à deux soucis : la régularisation de la situation des intérimaires qui sont à ces postes depuis un bon moment et le remplacement des responsables admis à faire valoir leurs droits à la retraite. « J'ai toujours voulu d'une police non seulement au service des populations, proche des populations mais aussi une police respectée, une police qui inspire la confiance, et c'est ensemble qu'on va y arriver. C'est ensemble que l'héritage qui nous a été légué par les aînés devra être géré », a-t-il dit.

Dans ce souci de mettre en place un commandement de proximité, le ministre entend redynamiser les relations police-population qui apparaissent comme une arme supplémentaire pour l'efficacité de la police. De même qu'il promet de renforcer les cellules violences basées sur le genre (Vbg) qui sont installées au sein de chaque commissariat. « Les hommes que vous commandez doivent vous faire confiance, les hommes que vous commandez doivent savoir

qu'ils peuvent compter sur vous à chaque fois car le métier de policier est difficile. Chaque jour que Dieu fait, vous êtes au front, vous pouvez sortir de chez vous le matin et ne pas rentrer le soir. Vous devez vous sentir soutenus et vous avez mon soutien », a-t-il rappelé. En contrepartie de ce soutien et de cet engagement à améliorer les conditions de vie et de travail, il a souhaité beaucoup plus de professionnalisme, avant de révéler que grâce au travail du service Enquête, nombre de brebis galeuses de la corporation ont été mises hors d'état de nuire. Aux participants, il a en outre promis que les recommandations de ce séminaire ne resteront pas dans les tiroirs. Le général Kouyaté Youssouf, directeur général de la police nationale, a félicité l'ensemble des participants pour la qualité des réflexions du séminaire. « Ce travail d'équipe permettra d'améliorer davantage la qualité des prestations des services de la police nationale », a-t-il souligné avant d'ajouter que les recommandations de ce séminaire seront traduites en matrice d'actions qui sera présentée au ministre. N. CÉLESTIN

Coopération

L'ambassadeur d'Israël et Jeannot Ahoussou-Kouadio ont échangé

Le renforcement des relations ivoiro-israéliennes a constitué la trame d'échange entre le président du Sénat et Léo Vinovezky.

Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, a accueilli le 26 février 2020, à son cabinet à Yamoussoukro, une audience à SEM. Léo Vinovezky, ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire. Les deux personnalités ont passé en revue les excellentes relations qui lient ces deux pays depuis une cinquantaine d'années déjà, sous la conduite éclairée du Président Félix Houphouët-Boigny. « Cette coopération existe depuis 1962 où le Président Félix Houphouët-Boigny a effectué sa première visite en Israël. A cette occasion, le Président a reverdi 10.000 arbres en Israël. Cette forêt existe aujourd'hui et s'appelle Forêt Félix Houphouët-Boigny. Il est dit



Le président du Sénat et son hôte israélien ont échangé des souvenirs. (photo : D.R)

dans la Bible que celui qui bénit Israël, sera béni. Le Président Félix Houphouët-Boigny a béni Israël », a confié Jeannot Ahoussou-Kouadio. Le président du Sénat a rappelé qu'après l'époque de 1962, le Président Alassane Ouattara a effectué une belle visite en Israël en 2012, marchant ainsi sur les traces de Félix Houphouët-Boigny. « Aujourd'hui, l'Inp-Hb est en parfaite collaboration avec les universités israéliennes dans le cadre de l'agriculture. Vous savez, Israël, c'est fascinant ! Voici un État qui a un désert mais qui produit tout. Avec la technologie goutte à goutte, ils ont une bonne maîtrise de l'eau », a-t-il dit. « C'était donc un échange d'expériences. Le parle-

ment israélien a des origines bibliques. Au-delà de la Bible, c'est la Thora. Nous allons nous inspirer afin de permettre à la démocratie de Côte d'Ivoire d'être renforcée », a conclu le président du Sénat ivoirien. Pour sa part, l'ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire a affirmé que la démocratie est le meilleur système que toute l'humanité a connu. « Le système démocratique est très important pour nous. C'est de respecter les institutions, les autorités, les religions, l'opposition. C'est très important dans le dialogue, c'est notre expérience en Israël », a déclaré SEM Léo Vinovezky.

N'DRI CÉLESTIN

Sécurité et maintien de la paix

Le ministre Vagondo encourage la complicité entre la police et la population



Le séminaire de Yamoussoukro a arrêté d'importantes mesures. (PHOTO : D.R)

Le général Diomandé Vagondo, ministre de la Sécurité et de la protection civile, a mis à profit la cérémonie de clôture du séminaire de réflexion des services de la police nationale à Yamoussoukro pour partager sa vision de ce corps avec ses hommes, ainsi que les grands défis qui attendent

d'être relevés en 2020. Une année qu'il a qualifiée d'exceptionnelle eu égard à l'élection présidentielle qui devra être sécurisée, en dehors de la lourde mission régaliennne de protection des biens et des personnes et de maintien du climat de paix sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Diomandé Vagondo a salué

ses hommes pour leur professionnalisme, leur sens du sacrifice et leur engagement. Car c'est grâce à eux que « le pays est en paix » et que « la population ivoirienne et tous ceux qui vivent sur notre territoire peuvent dormir en paix et vaquer à leurs occupations sans inquiétude ». Le ministre de la Sécurité

a, en outre, expliqué à ses collaborateurs que c'est au nom de cet état d'esprit qu'il n'a pas procédé à un réaménagement comme il est de coutume chez certains responsables. « Je tiens à le dire pour que chacun de vous comprenne que le mécanisme de gestion que je veux est un commandement

participatif », a-t-il précisé. Diomandé Vagondo a expliqué que les quelques aménagements techniques intervenus il y a 5 mois, après sa nomination à la tête dudit ministère, répondent à deux soucis : la régularisation de la situation des intérimaires qui sort à ces postes depuis un bon moment et le remplacement des responsables admis à faire valoir leurs droits à la retraite. « J'ai toujours voulu d'une police non seulement au service des populations, proche des populations mais aussi une police respectée, une police qui inspire la confiance, et c'est ensemble qu'on va y arriver. C'est ensemble que l'héritage qui nous a été légué par les aînés devra être géré », a-t-il dit.

Dans ce souci de mettre en place un commandement de proximité, le ministre entend redynamiser les relations police-population qui apparaissent comme une arme supplémentaire pour l'efficacité de la police. De même qu'il promet de renforcer les cellules violences basées sur le genre (Vbg) qui sont installées au sein de chaque commissariat. « Les hommes que vous commandez doivent vous faire confiance, les hommes que vous commandez doivent savoir

qu'ils peuvent compter sur vous à chaque fois car le métier de policier est difficile. Chaque jour que Dieu fait, vous êtes au front, vous pouvez sortir de chez vous le matin et ne pas rentrer le soir. Vous devez vous sentir soutenus et vous avez mon soutien », a-t-il rappelé. En contrepartie de ce soutien et de cet engagement à améliorer les conditions de vie et de travail, il a souhaité beaucoup de professionnalisme, avant de révéler que grâce au travail du service Enquête, nombre de brebis galeuses de la corporation ont été mises hors d'état de nuire. Aux participants, il a en outre promis que les recommandations de ce séminaire ne resteront pas dans les tiroirs. Le général Kouyaté Youssouf, directeur général de la police nationale, a félicité l'ensemble des participants pour la qualité des réflexions du séminaire.

« Ce travail d'équipe permettra d'améliorer davantage la qualité des prestations des services de la police nationale », a-t-il souligné avant d'ajouter que les recommandations de ce séminaire seront traduites en matrice d'actions qui sera présentée au ministre.

N. CÉLESTIN

Affaire des 30 milliards de la Banque mondiale Adjoumani explique et répond à Guikahué

Nous publions ci-dessous la réaction du porte-parole du Rhdp face aux allégations mensongères sur les cartes nationales d'identité.

Il y a manifestement des gens qui nous forcent à parler même quand on n'a pas envie de le faire. M. Guikahué KaKou Maurice dont la seule évocation du nom nous replonge dans le triste scandale du détournement des 18 milliards de Francs CFA de l'Union européenne ose aussi accuser publiquement un gouvernement de détournement de deniers publics.

En effet, à la recherche d'une rocambolesque affaire de détournement de fonds pour accabler le régime en place et amener l'opinion nationale et internationale, M. Guikahué s'est plutôt couvert de ridicule en donnant de lui l'image d'un homme politique qui ne prend pas la peine de procéder à des vérifications élémentaires avant de porter une accusation.

Ainsi, vendredi dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, le Secrétaire exécutif



du PDCI a cru lever le lièvre en déclarant qu'en 2018, la Banque mondiale a offert 30 milliards de francs CFA au gouvernement ivoirien, afin d'établir des cartes nationales d'identité gratuites pour tous les Ivoiriens mais que cette somme aurait été détournée par des collaborateurs du Président de la République. C'est vraiment hallucinant ! Au demeurant, nous aime-

rons rappeler à M. Guikahué que s'il avait pris la peine de mieux s'informer, il aurait su que les 30 milliards auxquels il fait référence ne sont pas destinés à produire et à offrir gratuitement des cartes nationales d'identité. Il s'agit plutôt d'un programme sous-régional dénommé WURI (West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion). En

d'autres termes, il est question d'offrir aux ressortissants des pays de la CEDEAO, une identification unique pour l'intégration sous-régionale et l'inclusion. Notre pays n'est d'ailleurs pas le seul à en bénéficier. Il faut donc arrêter d'intoxiquer les Ivoiriens. Il faut faire preuve d'un peu de sérieux dans les prises de parole sur des sujets aussi sérieux. Le débat sur la gratuité de la carte nationale d'identité est dos. Il faut avancer et cesser de regarder dans le rétroviseur.

Voilà en effet, un parti politique qui fait payer à ses militants, membres de ses instances des cartes d'adhésion allant de 5 000 Francs CFA à 500 000 Francs CFA pour les membres du Bureau Politique et qui crie au loup quand on fixe à 5 000 Francs CFA le droit de timbre pour l'établissement de la carte nationale d'identité. La carte de membre du Bureau politique

du PDCI qui coûte 500 000 Francs est-elle plus importante que la carte nationale d'identité ?

Aussi, pour bien faire les choses, pourquoi M. Guikahué et son patron le président du PDCI ne rendent-ils pas gratuite la carte d'adhésion au PDCI ? Ils devraient commencer par là pour être plus logique avec eux-mêmes. Peut-être qu'en renonçant à ce montant, ils per-

mettront à chaque membre du Bureau politique d' enrôler 100 militants du PDCI. Quand on sait le nombre pléthorique des membres du Bureau politique, imaginez le nombre d' enrôlés que cela peut faire. A bon entendeur, salut ! ■

LE MINISTRE KOBENAN KOUASSI
ADJOUMANI
PORTE-PAROLE PRINCIPAL
DU RHDP

Communiqué de presse

La Banque mondiale ne finance pas l'opération de délivrance des cartes nationales d'identité en Côte d'Ivoire

ABIDJAN, 1^{er} Mars 2020. Contrairement aux récentes allégations, la Banque mondiale ne finance pas le processus de délivrance de cartes nationales d'identité en Côte d'Ivoire et n'a pas octroyé 30 milliards de FCFA au gouvernement ivoirien pour l'établissement de cartes d'identité biométriques avec puce.

La Banque mondiale aide cependant certains pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris la Côte d'Ivoire, dans le processus de mise en place d'un numéro d'identification unique à travers le projet d'Identification Unique pour l'intégration régionale et l'inclusion (WURI).

Il s'agit d'un processus différent qui permettra à terme d'attribuer à chaque citoyen de pays participants et à tout étranger résidant ou de passage dans ces pays, un numéro d'identification national unique pour leur faciliter l'accès aux services publics de base et améliorer l'efficacité de ces services.

L'attribution du numéro d'identification unique sera gratuite pour permettre aux plus démunis de bénéficier de ces services essentiels. En Côte d'Ivoire le financement des activités du WURI ne commencera pas avant 2021.

Contacts :

À Abidjan, Enoch Nani 49 17 24 25, Enchi@worldbank.org

Site web : www.worldbank.org

Facebook : <https://www.facebook.com/worlbank>

Twitter : <http://www.twitter.com/WorldsBank>

Prix national d'excellence L'armée récompense ses lauréats

L'armée a rendu hommage, vendredi, aux soldats, forces et structures de formation qui ont rafé les 2^e et 3^e prix à la faveur du concours du prix national d'excellence 2019. Chacun des lauréats, lors d'une cérémonie solennelle à la place d'arme du ministère de la Défense au Plateau, a reçu des mains du général de division, directeur général de l'administration et des finances, Koné Mambi, un diplôme, un trophée et un chèque d'une valeur de 1 million de F Cfa. Il faut préciser que ces trois prix ont été organisés au sein de la grande muette. Il s'agit des prix d'excellence des armées, du glaive d'honneur de la gendarmerie et de celui des écoles militaires. Ainsi, à en croire le président du comité d'organisation desdits prix au sein des armées, le vice-amiral Djakaridja Konaté, au terme de cette compétition, le jury a retenu 9 lauréats sur 17 personnes et 11 structures présélectionnées par les grands commandements, avec des moyennes allant de 17, 17 à 19, 17 sur 20. « Ainsi, se sont distingués 1^{er}, le 4^e bataillon d'infanterie de l'état-major de l'armée de terre; 2^e, le bâtiment le "Bou-



Les marins posant fièrement avec le prix glané par le patrouilleur "Bouclier" classé 2^e lors de ce concours du prix national d'excellence. (PHOTO: DR)

clier" de l'état-major de la marine nationale; 3^e, le bataillon d'artillerie sol-air de l'état-major de l'armée de terre. Au titre du glaive d'honneur de la gendarmerie nationale, le 1^{er} est le maréchal des logis chef Kouamé Fabié, en service à l'escadron de protection de hautes personnalités, détaché auprès du président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance; 3^e adjudant-chef Konan Kouadio Firmin, commandant de la

brigade de la gendarmerie de Grand-Béréby; 3^e lieutenant-colonel Zo Loua Jean, commandant de la brigade de la sécurité rurale 2, basée à Bouaké. Au titre d'excellence des écoles militaires, la 1^{ère} est l'École des forces armées de Zambakro, 2^e, l'École Militaire préparatoire technique de Bingerville, 3^e, l'École de gendarmerie de Toroguhé », a-t-il précisé, devant l'assistance constituée essentiellement de militaires,

gendarmes et marins. Les lauréats classés 1^{er} lors de ce prix national d'excellence, ont été distingués le 6 août dernier par le Président de la République Alassane Ouattara.

Selon le vice-amiral Djakaridja Konaté, le but recherché par le jury de ce concours d'excellence est de déceler les qualités du candidat, mais aussi et surtout de juger les actions d'éclats accomplis par ce dernier dans le cadre de ces activités professionnelles.

Le général de division Koné Mambi, représentant le ministre d'État, ministre de la Défense Hamed Bakayoko à cette cérémonie, a félicité les lauréats pour le travail accompli dans l'exercice de leurs fonctions. Il les exhorte à redoubler d'effort pour mériter à nouveau la confiance de la nation. Il a aussi invité tous les soldats à s'inspirer de l'exemple de leurs frères d'armes qui ont été consacrés ce jour. « Chaque militaire et chaque gendarme doit être un fervent artisan de la culture de l'excellence afin de garantir une image honorable des forces armées de Côte d'Ivoire », a-t-il insisté.

KANATÉ MAMADOU

La Case des mots Par BENOIT HILI

Enracine tes racines ! (1)

Mine de rien, on s'achemine vers des routines qui laminent nos racines. La machine de nos routines c'esta d'innombrables nos origines. On opine, on cuisine, on dine selon d'autres cultures qui nous minent, nous dominent ou nous fascinent. Le spleen ! Si on élimine nos racines, on sera des figurines. Car nos racines nous autodéterminent. La doctrine qui veut qu'on assassine nos propres racines au profit d'autres racines est elle-même assassine. Si une doctrine nous mutine contre nos propres origines, alors c'est une mauvaise doctrine. Nos racines nous vaccinent. C'est la naptaline contre les toxines des autres racines. Sans nos racines, on termine comme une aubergine exposée à toutes les vermines. A force qu'on s'accoquine, qu'on se coltine à d'autres racines, finalement, on patine, on dandine, on butine. Orpheline de ses racines, toute nation court in fine, à l'auto-guillotiner. La Chine de Xi Jinping, Jiang Zemin ou Yao Yilin qui culmine aujourd'hui sur toutes les collines a su garder ses racines ■

Fonds marin/ Commission de l'Onu à New York tranche La Côte d'Ivoire gagne 14 600 km²

La Commission des Limites du Plateau Continental de l'Onu a accédé à la demande des autorités ivoiriennes.

Une petite délégation qui accompagne le médiateur de la République au siège de l'Organisation des Nations unies à New York a explosé de joie, jeudi dernier. M. Al Azri, président de la Commission des Limites du Plateau Continental (CLPC), venait de remettre le parchemin contenant la décision de l'instance mondiale en charge de la gestion des fonds marins internationaux qui a tranché en faveur d'une demande transmise par Abidjan. La Côte d'Ivoire a le feu vert pour contrôler 14600 km² de fonds marins !



Al Azri, président de la Commission des Limites du Plateau Continental des Nations unies, a remis à Adama Toungara l'accord de l'Onu pour l'extension du bassin sous marin ivoirien.

Par cette décision, les autorités ivoiriennes peuvent effectuer des recherches dans le nouvel espace sous-marin acquis. Un espace potentiellement riche en diverses res-

sources. Notamment en hydrocarbures, en ressources minières, végétales et halieutiques. Et naturellement, la souve-

raineté en territoire maritime supplémentaire. « La Côte d'Ivoire obtient de la sorte une décision favorable pour sa de-

mande d'extension de sa souveraineté sur le sol et le sous-sol de son espace sous-marin sur près de 14.660 km² dans l'océan

Atlantique », commente le médiateur de la République, Adama Toungara. Expert en mine et géologie, ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Adama Toungara suit depuis longtemps ce dossier cher au Chef de l'État. Les tractations ont duré quatre ans.

Ces quatre années de négociations suivies de près par le Président de la République Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ont nécessité d'importantes missions aux États-Unis avec des délégations de haut niveau.

aujourd'hui la Côte d'Ivoire n'a rien à avoir avec le conflit qui a existé entre notre pays et le Ghana. Ce contentieux, depuis 2019, n'existe plus. En effet la Côte d'Ivoire et le Ghana ont officiellement procédé en septembre 2019 à la signature de cartes présentant les lignes frontières maritimes dans l'océan atlantique entre les deux pays.

Les deux parties travaillent à mettre sur pied un projet d'accord-cadre de coopération et d'exploitation des ressources d'hydrocarbures transfrontalières. La décision de l'Onu est une autre victoire de la diplomatie du Président Ouattara.

Une autre victoire

Le dossier qui réjouit au-

BLEDSO MATHIEU

Ces acquis qu'on ne retient jamais

Dans ce que fait un gouvernement, il y a ce qui est visible, bien visible. Tels les ponts, échangeurs, routes et aussi les bâtiments, notamment les infrastructures sanitaires, scolaires et universitaires. Il y a ce qu'on sait mais dont on a tendance à n'en point tenir compte quand notre conscient se met à faire le bilan de ceux qui nous gouvernent. L'eau et l'électricité font partie de cette catégorie. Le citoyen a toujours l'impression qu'il ne doit l'eau et l'électricité qu'à sa poche. Lui qui paye ses factures ! Si on veut lui expliquer que son robinet serait toujours sec et son quartier plongé dans le noir si les gouvernements ne consentaient pas à d'importants investissements, il ne prêtera pas attention. Et pourtant, il

sait que quand il n'y a ni eau ni électricité, on se tourne naturellement vers le pouvoir. Quand c'est mauvais, c'est le pouvoir. Quand c'est bon, c'est personne. Diction d'ici, je constate. Parfaite illustration aussi avec les emplois. Non seulement on ne verra jamais de manifestation de personnes ayant trouvé des emplois sous un gouvernement, mais le citoyen lambda qui voit sortir de terre une usine, ou passer un camion de distribution plein de marchandises fabriquées sur place, ne songe jamais à la politique industrielle de son gouvernement. Il ne pensera même pas aux efforts consentis pour améliorer le cadre d'investissements, les milliards absorbés par les infrastructures de base indispensables à une industrialisation dans

un pays. Jamais. Ne lui parlez pas de milliers de kilomètres avalés pour faire venir l'industriel. Dans un quartier, quand sur dix jeunes gens, cinq trouvent du travail, on ne les entend jamais. Cependant, l'autre moitié encore en quête d'emplois fera tellement de bruits que la conscience générale finira par admettre que le chômage ne fait que grandir... Parmi les choses extrêmement importantes mais visiblement qui passent sous silence, il y a cette portion d'espace sous-marin que la Côte d'Ivoire vient d'obtenir. 14 600 km², pour un pays qui fait 322 000 km², ce n'est certainement pas si important que cela, en termes d'espace pur. Sauf qu'il se trouve que ces 14 600 km² sont bien riches en ressources minières et halieutiques.

Demain, ce sont d'autres générations qui en tireront profit. Les entreprises qui vont en faire l'exploitation embaucheront des Ivoiriens. Qui ne sauront même pas que des gens ont passé des nuits blanches à monter des dossiers pour obtenir cette portion. Donc, qu'ils leur doivent leur emploi. Demain, les taxes en provenance des richesses de sous-marin permettront de construire quelque part une école, un hôpital, une rue. Qui alors dira merci à Alassane Ouattara, Amadou Gon Coulibaly, Adama Toungara, Thierry Tanoh ou Cissé Abdourahmane ? Le comble, ces bénéficiaires, vous les trouverez quelque part, en pleine insulte de leurs bienfaiteurs.

B. MATHIEU

Communiqué de presse

Le 27 février au siège de l'Organisation des Nations unies à New York, la Commission des Limites du Plateau Continental, entité faisant partie des organes de l'Organisation des Nations unies, a remis à l'occasion d'une audience solennelle à la République de Côte d'Ivoire, ses Recommandations relatives à la fixation des limites extérieures de son plateau continental. La Côte d'Ivoire obtient de la sorte, une décision favorable pour sa demande d'extension de sa souveraineté sur le sol et le sous-sol de son espace sous-marin sur près de 14.660 km² dans l'océan Atlantique. Cette décision historique et heureuse clôt un processus d'instruction qui a duré près de quatre ans et a donné lieu à vingt-cinq réunions entre les membres de la Commission Plénière et de la sous-commission d'une part et les représentants de la Côte d'Ivoire d'autre part. En mars 2016, la Côte d'Ivoire avait en effet déposé son dossier aux fins de l'extension de son plateau continental auprès de la Commission des Limites du Plateau Continental, conformément au paragraphe 8

de l'article 76 de la Convention des Nations unies sur le Droit à la mer de 1982. Pendant la période de négociation, l'équipe de Côte d'Ivoire était dirigée par Monsieur le Médiateur de la République Adama TOUNGARA et comprenait Monsieur le Ministre Thierry TANOÛH précédemment Ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, l'actuel ministre de l'Énergie et des Énergies Renouvelables Monsieur Abdourahmane CISSE, le Conseiller Spécial du Premier Ministre Maître Adama KAMARA, l'Ambassadeur et Représentant Permanent de Côte d'Ivoire auprès des Nations unies Son Excellence Léon H. Kacou ADOM, les experts de la Direction Générale des Hydrocarbures, de PETROCI et les experts internationaux Maître Michel PITRON et Maître Isabelle ROUCHE du Cabinet Gide, ainsi que Dr Lindsay PARSON et Dr Rosemary EDWARDS de la société MZSL.

Fait à New York, le 27 Février 2020

ADAMA TOUNGARA
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

67^e Journée mondiale de la lutte contre la lèpre Eugène Aka Aouélé : « La Côte d'Ivoire est passée de 120 000 malades en 1960 à 557 cas en traitement en 2019 »

La célébration officielle en Côte d'Ivoire a eu lieu à Gagnoa, le 29 février, en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.



Le ministre Aka Aouélé et des autorités politiques et administratives locales ont apporté leur soutien aux malades de la lèpre à qui la Fondation Raoul Follereau a offert des vivres et non vivres. (PHOTOS : DR)

Le ministre Eugène Aka Aouélé a rappelé que c'est depuis 1954 que le monde entier célèbre la Journée mondiale de la lutte contre la lèpre. Une journée qui a pour objectif de faire le bilan de la lutte afin d'en dégager les perspectives. Puis, il a souligné que la lèpre fait des ravages au sein des populations laborieuses, mettant ainsi un frein au développement des pays pauvres. « Le gouvernement fait de la lutte

contre la lèpre une priorité en mettant en place des stratégies pour l'éradication de cette maladie. Et cette lutte a généré des résultats remarquables. Le pays est passé de 120 000 malades de la lèpre en 1960 à 557 cas en traitement en 2019 », a affirmé le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Cependant, continue Dr Eugène Aka Aouélé, la lèpre sévit de façon endémique dans la quasi-totalité des districts sanitaires du

pays. Il a martelé que la polychimiothérapie associée à trois médicaments gratuits et disponibles dans tous les établissements sanitaires est le seul traitement qui guérit la lèpre et évite des complications au niveau des doigts et des orteils. Mais auparavant, le ministre a souligné que le diagnostic précoce est le gage d'une guérison sans séquelles d'où l'importance de consulter le centre de santé le plus proche dès l'apparition d'une

tache claire et insensible sur la peau. Selon le représentant résident de l'Oms en Côte d'Ivoire, docteur Jean Marie Vianny Yaméogo, la lèpre n'est plus un problème de santé publique compte tenu de la réduction de la prévalence de la maladie. Il a fait savoir que l'éradication de la lèpre demeure toujours le principal but poursuivi par les différents plans mondiaux et nationaux. Dr Jean Marie Vianny a aussi souhaité la lutte

contre la stigmatisation des malades de la lèpre. Pour Michel Recipon, président du directeur de la fondation Raoul Follereau, l'histoire de la journée mondiale des lépreux est celle d'un homme, Raoul Follereau, « de son incomparable action en faveur des lépreux, de sa ferveur et détermination à mener une bataille unique pour une minorité oubliée ». Une journée mondiale des lépreux, parce cette maladie d'un autre temps

est toujours d'actualité avec plus de 200 000 nouveaux cas chaque année dans le monde et près de 600 malades en Côte d'Ivoire. La lèpre est une maladie infectieuse, mutilante, d'évolution lente causée par le bacille de Hansen qui prédomine en général dans les milieux où les conditions de vie sociales sont précaires. ■

JEFFERSON GNABRO
CORRESPONDANCE
PARTICULIÈRE

Pépites de l'Accueil

La Cgrae remporte le prix du secteur public

Dans le cadre de l'amélioration de l'expérience Client en Côte d'Ivoire, l'Académie du service édite depuis 2017 un rapport intitulé le « Baromètre national de la qualité d'accueil ». Pour l'année 2019, les résultats proclamés le 13 février consacrent l'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'État (Ips-Cgrae) dans la catégorie du secteur public, sur 260 entreprises classées dans 25 catégories.

Cette distinction selon les responsables de l'Ips-Cgrae, traduit la reconnaissance d'un pan de sa gouvernance, celui de l'accueil de ses clients donc pour avoir su établir une relation client de qualité, gage de satisfaction et de fidélisation des clients et usagers. En effet, placée sous la tutelle technique et administrative du ministère en charge de la Prévoyance



Trophée Pépite Def.



Abrahamane Berté, Dg de Ips-Cgrae.

sociale et sous tutelle financière du ministère en charge du Budget, cette institution certifiée ISO 9001 version 2015, est chargée de gérer le recouvrement des cotisations sociales ; de procéder au paiement des prestations sociales relatives aux régimes obligatoires de pensions civiles et militaires ainsi qu'aux régimes complémentaires ou

spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions. Selon le directeur général Abrahamane Berté, cette distinction est la résultante de l'orientation client prônée depuis plusieurs années par la direction générale. C'est pourquoi, il a félicité l'ensemble du personnel et l'a exhorté à redoubler d'effort « pour mériter amplement et continuellement

cette qualité de porte-flambeau national de l'excellence dans l'accueil et la qualité de service ». Abrahamane Berté attribue aussi cette distinction à la réforme mise en œuvre depuis quelques années et qui permet à son institution de consolider son orientation client en plaçant ses assurés sociaux au centre de son ac-

tivité et de ses décisions. Ce, à travers un réaménagement des agences pour offrir un cadre agréable et adapté aux assurés sociaux ; des agents bien formés aux techniques d'accueil optimisées ; un accueil téléphonique personnalisé ; un call center avec des téléconseillers dont la mission est d'aider, d'orienter et de conseiller efficacement et un système électronique de gestion des files d'attente en cours de déploiement dans les agences.

Dans cette même dynamique d'amélioration continue de la qualité de service, l'Ips-Cgrae a mis en service son nouveau portail internet nommé « maCGRAE.ci », qui contribue à faciliter la vie des assurés sociaux en leur permettant désormais de consulter, télécharger en ligne et imprimer leurs principaux documents administratifs sans avoir à se déplacer. A noter que l'objectif essentiel de ce prix est de promouvoir l'excellence de l'accueil et de la qualité de service au sein des entreprises et organisations publiques en tant

qu'axe de développement pour l'économie ivoirienne. Il vise donc à évaluer la qualité de l'accueil dans l'ensemble des points de contact des entreprises et organisations publiques sélectionnées dans le cadre du Baromètre national ; déceler les points d'amélioration de l'expérience du client en relation avec ces entités ; accompagner les entreprises et organisations publiques dans l'atteinte d'un niveau de performance irréprochable en lien avec les ambitions de développement économique de la Côte d'Ivoire.

Pour réaliser ce rapport 2019, l'Académie du service et son partenaire Rightcom, expert en mesure de l'expérience client, ont assermenté des usagers dits clients mystères, pour évaluer de façon anonyme et sur des critères strictement factuels et objectifs, la qualité de l'accueil physique et téléphonique délivrée par 260 entreprises et organisations après une enquête administrée à plus de 17 000 enquêtés. ■

GERMAINE BONI

Emploi et autonomisation des jeunes en Côte d'Ivoire

Mamadou Touré : « Les perspectives sont bonnes »

Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes était hier "l'Invité des rédactions" de Fraternité Matin. A cette tribune d'échanges, il a mis en lumière les grandes lignes de l'action de son département.

Les perspectives en matière d'emploi et d'autonomisation des jeunes sont bonnes en Côte d'Ivoire. Elles sont même prometteuses. Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, en a donné l'assurance, hier, à la tribune d'échanges dite "L'Invité des rédactions" de Fraternité Matin, dont il était l'hôte, et qui avait pour thème : « Ps-Gouv : bilan et perspectives de l'autonomisation des jeunes ».

En un peu plus d'une heure et demie, Mamadou Touré, sous le feu des questions des journalistes du quotidien gouvernemental, a fait le tour des initiatives étatiques visant à garantir l'insertion et le plein épanouissement des jeunes. Il a noté que la Côte d'Ivoire est sur une bonne dynamique. « Notre pays a un environnement économique assaini. De plus en plus d'investisseurs frappent à nos portes. Cela crée des richesses et offre des opportunités d'insertion et de formation », a relevé le ministre.

Mamadou Touré a, avec force argument, expliqué que dans le cadre du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv), le Président de la République et le Premier ministre ont décidé d'amplifier les initiatives en faveur des jeunes en Côte d'Ivoire. Un programme structuré autour de plusieurs composantes a été mis en branle. Entre autres, le développement des compétences, qui prend en compte les stages et apprentissages, l'entrepreneuriat avec l'opération "Agir pour les jeunes" et les fonds de garantie logés à la Banque nationale d'investissement (Bni) pour financer les projets structurants et les travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo). « Les différentes mesures prises par le gouvernement, que ce soit dans le cadre de l'opération "Agir pour les jeunes" ou les autres réformes et projets d'autonomisation, vont durablement inverser la tendance négative des dix années de



L'invité de Fraternité Matin a répondu avec force d'argument aux préoccupations des journalistes. (PHOTOS : SÉBASTIEN KOUASSI)

crise », a indiqué le ministre. Il a rappelé que durant cette décennie de crise, 400 000 jeunes sortaient, chaque année, du système éducatif sans qualification. Ces dispositions innovantes, selon lui, vont donc définitivement juguler cette donne en améliorant substantiellement le taux d'intégration des jeunes dans le tissu professionnel.

145 milliards de F Cfa mobilisés pour des opportunités d'insertion de 500 000 jeunes

Sur le bilan et les chiffres des programmes d'insertion des jeunes, l'invité des rédactions de Fraternité Matin a fait savoir que la fonte des structures publiques d'aide à l'insertion des jeunes en une seule, l'Agence emploi jeunes (Aej), et la forte mobilisation des partenaires au développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.) autour de la Côte d'Ivoire ont permis, à ce jour, à plus de 60 000 jeunes d'avoir des opportu-

nités de stages, d'entrepreneuriat et de Thimo.

Toujours dans sa volonté de faire face à la problématique d'insertion des jeunes, le gouvernement, révèle Mamadou Touré, a mobilisé 145 milliards de F Cfa pour offrir des opportunités à plus de 500 000 jeunes, à l'effet d'entreprendre ou de renforcer leurs activités. Pour l'opération "Agir pour les jeunes", 19500 porteurs de projets sont bénéficiaires de la phase 2 lancée en 2019 pour une enveloppe globale de 10 milliards de F Cfa. En 2020, pour la phase 3, ce sont 112 000 jeunes qui vont bénéficier d'un financement. Revenant sur le processus de financement des projets, le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes s'est voulu très clair. « Les postulants à nos programmes ne sont pas sélectionnés sur la base de leur appartenance politique ou ethnique », a formellement démenti Mamadou Touré. Soulignant

que le processus est totalement transparent et apolitique. Il a lancé un appel à témoin à tous ceux qui, dans leur quête de financement d'un projet entrepreneurial, auraient été victimes de discrimination ou de racket. « Si j'apprends qu'un collaborateur est trempé dans une telle affaire, il sera relevé de ses fonctions », a-t-il ajouté. Autre point abordé lors des échanges, le déploiement des guichets emploi jeunes sur toute l'étendue du territoire national. Pour le porteur de la politique d'insertion des jeunes dans le gouvernement d'Amadou Gon Coulibaly, « la politique de création des guichets emploi a permis de créer dans toutes les communes ivoiriennes des bureaux d'emploi où le jeune peut avoir un premier contact pour une information ou une inscription à un programme d'insertion » ■

GERMAIN GABO



La rencontre s'est achevée avec une photo de famille de la délégation du ministre et des dirigeants du quotidien gouvernemental.

Le financement des projets jeunes n'est pas lié à l'appartenance politique

P oint n'est besoin d'appartenir au parti au pouvoir, le Rhdq, pour bénéficier de fonds permettant de réaliser un projet. Intervenant sur la question des financements octroyés aux jeunes, dans le cadre de l'opération Agir pour les jeunes, « l'Invité de la Rédaction », le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Touré Mamadou, a réfuté hier la causalité entre ces deux facteurs. « J'ai demandé à mes collaborateurs de nous assurer de la neutralité de l'intervention de l'Etat », affirme l'hôte du jour, qui a entendu des amalgames à ce sujet. Or, il n'en est rien. « Tous ces jeunes sont pris sur la base de critères. Nous avons délégué à la Coopec l'initiative de recruter et de former ces jeunes. On ne demande pas sa carte de militant à aucun jeune. D'ailleurs, mon parti n'en dispose pas. Par contre, si des jeunes du Rhdq, du Pdcj ou du Fpi ou même ceux qui n'ont jamais fait de politique se retrouvent parmi les bénéficiaires, on ne va pas non plus entreprendre une initiative contre eux. Je vous demande de me suivre plus



Plusieurs collaborateurs du ministre Mamadou Touré ont assisté au débat.

régulièrement dans mes initiatives au niveau gouvernemental, vous verrez que j'arrive à faire la part des choses », a-t-il confié.

112.000 bénéficiaires en 2020

Lancée en 2015, la première phase de l'opération Agir pour les jeunes s'étend à l'ensemble du territoire. Elle a en-

registré plus de 8000 bénéficiaires. La deuxième, en 2019, a concerné 19 500 jeunes. Pour 2020, 112.000 jeunes supplémentaires seront pris en compte dans la phase qui démarre en juin. La politique de suivi des projets mise en place a permis à plus de 70% de rembourser les fonds, au dire du ministre qui exprimait ainsi sa satisfaction. C'est que,

en plus de la fiabilité du projet, la Coopec s'assure également de la faisabilité à travers l'emplacement du commerce, la disponibilité du lopin de terre (pour les jeunes agricoles) avant de libérer les fonds.

Un conseil national de la jeunesse inclusif
Le ministre s'est intéressé également à la lenteur constatée

dans le décollage du Conseil national de la jeunesse. Cette situation, qui était due à une mauvaise interprétation des textes, ne relève plus que du passé, à l'en croire. Dès lors, il s'apprête à lancer dans un proche avenir le Conseil national de la jeunesse totalement inclusif. Cette structure a été obtenue à la suite d'états généraux de la jeunesse, qui « ont consisté à faire le point sur toutes les initiatives prises par ses prédecesseurs ». Et surtout grâce à une réforme incluant « toutes les failières des associations ». Dans le milieu, existait, selon l'intervenant, une multitude d'associations de jeunesse, pas toujours représentatives de cette frange de la population. Le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes a réussi, par ailleurs, à intégrer au sein du Comité d'orientation de l'agence Emploi-jeunes cette frange de la population. Quelle aberration pour lui d'avoir une « structure nationale en charge des jeunes sans que ceux-ci n'aient leur mot à dire ? »

Mise en place de CNJ
Le processus de mise en

place des Conseil nationaux de la jeunesse (Cnj) a été initié par les chefs d'Etat de l'Organisation internationale de la francophonie (Oif), depuis plus d'une vingtaine d'années au Canada, avec pour idée d'organiser la participation des jeunes aux prises de décisions. En 2012, un décret a été pris par le chef de l'Etat Alassane Ouattara à cet effet. Il regroupe des associations de jeunesse et ne saurait être l'objet d'individualités. Le ministre n'omet pas, non plus, cet autre acquis qui porte sur la mise en place du Compendium des compétences des jeunes. Cette base de données, en voie d'actualisation, permettra « de promouvoir tous les jeunes dans les différents domaines d'activité », de même à les sensibiliser aux méfaits de la drogue. A ce niveau, l'intervenant qui déplorait la forte incursion dans le milieu scolaire a interpellé les parents sur la démission de certains, de même qu'il les a invités à se ressaisir. Parce que c'est au sein de la famille que l'enfant « doit être éduqué », a-t-il précisé ■

MARCELLINE GNEPROUST

Un fonds de garantie pour sécuriser l'emploi des jeunes

L e ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, parlant du volet de l'emploi des jeunes, a mis l'accent sur la disponibilité des structures sous tutelle à œuvrer pour le bien-être des jeunes. Notamment à travers des travaux à haute intensité de main-d'œuvre, des stages, des financements de projets. « Nous avons un positionnement transversal avec l'Agence nationale d'insertion des jeunes qui vient en appui à toutes les initiatives qui peuvent aider à insérer des jeunes », a expliqué le ministre Touré. Avant d'ajouter : « Nous avons un fonds de garantie à la Banque nationale d'investissement. C'est un fonds qui permet de financer tous les projets des jeunes. Il ne s'agit pas de petits projets comme Agir pour les jeunes de 100 000 à 1 million, mais des projets structurants de 5 à 50 millions de F Cfa. Nous l'avons plafonné à ce montant pour donner le maximum de chances aux jeunes ». Mamadou Touré a précisé qu'il n'y a aucune discrimination. Un jeune qui a besoin d'un financement dans le domaine numérique peut recevoir un soutien. Il a demandé aux jeunes qui ont des projets porteurs de ne pas hésiter à se rapprocher de l'Agence emploi jeunes. Car des ressources publiques sont mises à leur disposition pour les

aider. Il leur revient de faire des démarches. Si le Comité d'analyses de la Bni valide le projet ainsi que le Comité de certification mis en place avec les experts du ministère et des ministères sectoriels, il est financé. La question portant sur le taux de chômage en Côte d'Ivoire, dira-t-il, est une préoccupation récurrente. Il l'a, une fois de plus, expliqué. Il y a des confusions qu'il veut clarifier : « Il y a trois critères qui entrent en ligne en termes de définition du chômage. Le chômeur est une personne sans emploi, apte à travailler et à la recherche d'un emploi. Ce sont ces trois éléments qui définissent le chômage. C'est à partir de ces éléments que se fait le calcul dans tous les pays du monde. En France, le taux est autour de 8%. En Côte d'Ivoire, il est de 2,6 en 2018; 3,3 en 2017. Le Burkina affiche 5%, Le Liberia entre 3 et 5%, Le Niger 0,4% ». Pour lui, le gouvernement n'a rien à cacher. Ce sont des résultats selon les standards internationaux. En France, la personne travaille ou pas. Il y a un système d'accompagnement pour pousser la personne à travailler. Elle pointe à la fin de chaque mois. Ce n'est pas le cas ici. 91% dans les États africains sont dans l'informel. Nombre de jeunes qui vivent dans la précarité ne font pas partie de la définition du chômage. Pour le ministre, d'au-



Les échanges avec les journalistes ont duré un peu plus d'une heure et demie.

cuns diront : « Je suis au chômage mais je me débrouille avec la gestion d'une cabine. Le Bit précise que cette personne n'est pas au chômage. Mais qu'elle exerce un travail qui n'est pas décent. C'est un travail précaire ». Le ministre ne veut pas s'arrêter à cette définition du Bit. « Nous allons plus loin. Nous avons un second calcul. Il y a le taux combiné du chômage et d'emplois vulnérables. C'est-à-dire les chômeurs au sens strict du terme et les travailleurs occasionnels. Le taux monte

alors à 25% », a-t-il indiqué. Poursuivant, Mamadou Touré a précisé que la Bad n'a jamais dit que le taux de chômage en Côte d'Ivoire se situe entre 70 et 90 %, mais il s'agit du taux combiné de chômage et d'emploi informel. Il insiste sur le fait que le taux de chômage est de 2,6% et l'emploi informel de 91%. Pourquoi dans les pays sous-développés, le taux de chômage est plus élevé que dans les pays où les économies sont plus développées ? La Bad explique que plus les États sont

reimboursés. Mamadou Touré a expliqué le processus de financement des activités de l'opération Agir pour les jeunes. « L'Etat a des ressources financières dans une banque. Il fait de ces ressources une garantie. Il y a un contrat tripartite entre l'Etat, la banque et la structure de microfinance. L'Etat ne donne pas directement l'argent à la microfinance. C'est donc la banque qui accorde des prêts à la microfinance. Si elle ne rembourse pas, alors la banque peut puiser dans les ressources de l'Etat. C'est donc la structure de microfinance qui assure, recrute et forme les jeunes. C'est elle qui leur accorde des prêts ». La deuxième phase de l'opération se chiffre à 10 milliards. Plus de 10 000 jeunes ont eu leurs chèques. Il précise qu'après les cérémonies officielles de remise des chèques, les fonds sont logés à la Coopec, mais les bénéficiaires entrent en possession de leur argent en fonction de l'effectivité de l'activité. Car une enquête est faite au préalable pour s'assurer du démarrage de ladite activité. Les décaissements se font de manière progressive pour un bon suivi des bénéficiaires. La remise des chèques ne se fait pas en tenant compte des chapelles politiques, a-t-il martelé ■

C. DALLE

Cni / Extension des points d'enrôlement

Yopougon, Marcory et Abobo enregistrent de nouveaux centres

Comme indiqué lors du Conseil des ministres du mercredi dernier, des unités d'enrôlement sont en train d'être déployées sur l'ensemble du territoire national.



Les agents de l'Oneci en pleine installation du nouveau centre d'enrôlement de Yopougon situé au sein de la mairie principale. (PHOTOS: HERVÉ ADOU)



Bientôt la fin des attroupements dans les centres, comme c'est le cas ici.

La multiplication des centres d'enrôlement sur toute l'étendue du territoire pour l'établissement des Cartes nationale d'identité (Cni) est une réalité conformément à la décision du Conseil hebdomadaire des ministres du 25 février. Depuis le 2 mars, l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci) a déployé des machines (valises d'enrôlement) dans plusieurs communes d'Abidjan. En attendant que cette opération s'étende aux autres communes, celles de Yopougon, Marcory et Abobo ont enregistré de nouveaux centres. À Yopougon, c'est la mairie principale qui a mis à la disposition des services de Kafana Gnein Sitionni, actuel directeur général de l'Oneci, une salle pour l'opération. Pour le démarrage, trois nouvelles machines ont été installées. Bakayoko Nogona, responsable de l'équipe en charge de piloter l'opération d'enrôlement à ce poste, a indiqué que depuis lundi 2 mars, sa structure est prête pour accueillir les demandeurs de la nouvelle Cni. Un soulagement pour les popu-

lations de cette commune qui, depuis le lancement de l'opération, ne disposaient que d'un seul centre logé au sein des services techniques de la mairie annexe située au quartier Lem. « C'est une bonne nouvelle d'apprendre que le gouvernement est en train de tenir sa promesse de multiplier les centres

et cela va nous éviter les bousculades et les risques d'agression. Puisque les gens se levaient tôt le matin, au péril de leur vie, pour se faire enrôler », s'est réjoui, Jean Marc Allé, un pétitionnaire rencontré en compagnie de ses amis. Cette satisfaction, les pétitionnaires d'Abobo et de Marcory la partagent parce

que l'Oneci a aussi allégé leurs peines en installant au sein de la chefferie d'Aboboté un centre de trois machines. Au foyer des jeunes de Marcory et à la chefferie traditionnelle de ladite commune, une machine par centre a été positionnée. « Des demandes se font auprès de l'Oneci par les mairies et

les chefferies pour que des points d'enrôlement soient ouverts en leur sein. Nous étudions les commodités et une fois que cela est faisable, nous déployons nos unités en attendant que les opérateurs mobiles soient lancés sur le terrain », confie un agent de l'Oneci à Yopougon.

Pendant ce temps, les formations des agents continuent

Pour le pilotage de cette opération sur l'ensemble du territoire national, il faut de la main d'œuvre surtout que le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, Sidiki Diakité a assuré qu'au total 4000 unités d'enrôlement seront mises sur pied. C'est pour cette raison que dans presque toutes les communes, une vaste opération de recrutement et de formation d'agents est en cours. À Yopougon, ce sont près de 200 agents, qui ont été mobilisés, le 2 mars pour suivre une formation. Au Plateau, plus de 50 ont été retenus pour être formés pendant qu'à Marcory, Abobo... des centaines de jeunes filles et garçons manifestaient leur volonté de participer à ce processus qui, in fine, permettra à 6,5 millions d'Ivoiriens de renouveler leur Cni et à 3,9 millions de nouveaux demandeurs d'avoir leur pièce pour la première fois.

HERVÉ ADOU



Ici à Adjamé, on se prépare à recevoir les nouveaux centres d'enrôlement.

Mutualité

La Mugefci propose de nouveaux produits à ses adhérents

Les prestations de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire ont été bonifiées.

La Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugefci) s'enrichit de sept nouveaux produits. La présentation officielle a été faite le 27 février à la Maison de l'entreprise au Plateau, par le président du Conseil d'administration, Mesmin Komoé. Quatre nouveaux produits viennent améliorer le panier des prestations sanitaires des mutualistes. Il s'agit de deux déclinaisons améliorées d'Ivoir'santé et trois produits prévoyance dont un consacré à la poursuite des études des enfants des mutualistes. Dans l'opérationnel, les produits complémentaires santé Ivoir'pharmacie, Ivoir'pharmacie plus, Ivoir'santé plus et Ivoir santé privilège offrent aux mutualistes plusieurs avantages. Il s'agit d'une meilleure prise en charge en pharmacie avec l'ensemble des médicaments remboursables par



Le Pca de la Mugefci, Mesmin Komoé, donne l'exemple en souscrivant aux nouveaux produits.

la Mugefci. Le mutualiste peut désormais avoir accès aux meilleurs structures sanitaires privées. L'autre innovation, l'adhérent en

activité ou à la retraite bénéficie de la même couverture médicale pour les mêmes cotisations. Avec une cotisation mensuelle de 4500

FCFA pour le produit pharmacie plus, le fonctionnaire ou agent de l'État bénéficie d'une prise en charge à 100% pour ses médica-

ments. Pour les soins de santé, plusieurs possibilités sont offertes aux adhérents de la Mugefci. Avec une cotisation mensuelle de 20.000 FCFA, le mutualiste bénéficie d'une prise en charge à 80% pour les actes médicaux et 70% en pharmacie. Au niveau des produits de prévoyance, la Mugefci propose des solutions tant pour la scolarisation des enfants des mutualistes que l'assistance des familles en cas de décès. Avec une cotisation mensuelle de 2500 Fcfa, l'Ivoir'éducation garantit un soutien scolaire aux orphelins du mutualiste décédé, pendant une période de cinq ans. L'assistance est de 5 millions Fcfa, lorsque l'adhérent cotise 5000 Fcfa par mois. Pour solliciter l'adhésion de l'ensemble des mutualistes, le Conseil d'administration entreprend, à compter de ce matin, jusqu'en avril, une série de tournées à travers le pays afin de mieux expliquer

les nouvelles offres. Les missions démarrent dans le district autonome d'Abidjan où six rencontres sont prévues dans plusieurs quartiers d'Abidjan et vont réunir tous les mutualistes des dix communes et des villes environnantes. Ce matin, dès 9 heures, à la rotonde de la cité financière, les mutualistes d'Adjamé, du Plateau et d'Attécoubé seront face aux émissaires du Conseil d'administration de la Mugefci. D'autres rencontres similaires se tiendront dans le même temps dans d'autres communes. Après les communes du district autonome d'Abidjan, le conseil d'administration rencontrera, du 4 au 6 mars 2020, les mutualistes de Grand-Lahou, Dabou, Aboisso, Akoupé, Adzopé, Adiaké, Alépé et de Grand-Bassam. Ensuite, ceux des villes de Vavoua, Séguéla, Gagnoa, Sikensi, Issia, et Dalca ■

MARC YEUOU



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics



AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 05/03/2020
ÉMISSION SIMULTANÉE

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE BÉNIN portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Émetteur	: ÉTAT DU BÉNIN		
Montant Mis En Adjudication	: 80 000 MILLIONS DE FCFA		
Date De Valeur	: 06 mars 2020		
Adjudications	OAT 5 ans	OAT 7 ans	OAT 10 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	10 000 F CFA	10 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	Multiples	Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	6,00%	6,40%	6,50%
Echéances	06 mars 2025	06 mars 2027	06 mars 2030

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CMUEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

--- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ---

Date : Jeudi 05 mars 2020 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,00% l'an dès la première année.

OAT 7 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,40% l'an dès la première année.

OAT 10 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,50% l'an dès la première année.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 19 février 2020

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République de Bénin
M. Oumara KARIMOU ASSOUMA

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoatitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Menace du coronavirus La Côte d'Ivoire balise le terrain

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré, hier, les acteurs de la lutte contre la maladie.

Face à la menace de plus en plus concrète de la maladie à coronavirus avec la détection, le 28 février, d'un cas au Nigeria, le gouvernement ivoirien ne veut pas se laisser surprendre. Il a entrepris de renforcer le dispositif de riposte déjà en place. C'est dans ce cadre que le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a effectué une visite, hier au centre des opérations d'urgence de santé publique à l'Institut national d'hygiène publique à Treichville (Inhp). L'objectif de ce déplacement était de remobiliser les acteurs impliqués dans la gestion de la menace sanitaire liée à la maladie à coronavirus (Covid-19). A en croire le ministre Aka Aouélé, le ministère de la Santé et de



Comme un seul homme, les acteurs de la santé sont déterminés à barrer la route au coronavirus.

l'Hygiène publique, avec l'appui de l'Oms, a élaboré un plan de riposte contre la

maladie qui prend en compte la surveillance épidémiologique, biologique et la prise

en charge des malades. Dans sa mise en œuvre, un comité de veille présidé par

le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a été mis en place. Composés de l'Institut national de l'hygiène publique (Inhp), l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (Ipci), le Service d'aide médicale d'urgence (Samu) et le Service des maladies infectieuses et tropicales (Smit) du Chu de Treichville, ce comité tient des réunions hebdomadaires. Le contrôle sanitaire est renforcé au niveau des aéroports, ports et frontières terrestres. Des salles de prise en charge des malades sont aménagées au Smit au Chu de Treichville.

À cela, il faut ajouter l'affectation d'une ambulance spéciale du Samu au transport d'éventuels cas de coronavirus. En plus de la formation des équipes d'intervention rapide des districts sanitaires,

le gouvernement renforce les capacités de diagnostic de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire. D'autres mesures comme la vulgarisation des mesures de prévention, la sensibilisation des autorités préfectorales et des collectivités, sont autant de précautions prises par le gouvernement pour que la maladie à coronavirus n'entre pas en Côte d'Ivoire ou qu'elle soit immédiatement maîtrisée. Le ministre Aka Aouélé a partagé ces différentes informations avec ses collaborateurs venus des différents districts sanitaires. « Je demande à nos compatriotes de s'associer à la lutte contre le coronavirus en respectant les mesures de prévention », conseille-t-il.

MARC YEVOU

Villes propres

Les 2^e et 3^e prix nationaux d'excellence décernés

Dauphines de Kong à l'édition 2019 du Prix d'excellence de la ville la plus propre de Côte d'Ivoire, les communes de Sakassou (classée 2e) et de Tafiré (3e) ont reçu, jeudi, leurs trophées des mains de la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité (Minass), Anne Désirée Ouloto. C'était à l'occasion d'une cérémonie organisée au Plateau. Outre son trophée, la ministre a remis à chacune des deux communes lauréates deux tricycles et un kit de salubrité comprenant des poubelles, des brochettes, des balais, des pelles et des gants. Sakassou a également empoché un chèque de 1 500 000 FCfa et Tafiré, 1 000 000 de FCfa.

Anne Ouloto a félicité les maires Eugène Kouadio Kouamé de Sakassou et Coulibaly Soukalo, dit Charles Sanga de Tafiré, pour l'effort d'assainissement qu'ils font dans leurs communes pour permettre à leurs administrés de vivre dans un environnement sain. Elle a noté que l'engagement de bon nombre d'élus aux côtés du Minass la rassure et la convainc qu'elle ne prêche pas dans le désert. Le Prix d'excellence de la ville la plus propre, a fait savoir la Minass, « a été instauré par le Président Alassane Ouattara pour célébrer la propreté. Son objectif est de susciter le changement de comportement et promouvoir un cadre de vie sain dans les cités urbaines ». Eugène Kouadio Kouamé



Eugène Kouadio Kouamé et Sara Bamba ont été félicités par Anne Ouloto pour les efforts d'assainissement de leurs communes. (PHOTOS DR)

s'est réjoui de la reconnaissance du gouvernement pour le travail abattu par la municipalité de Sakassou, malgré ses moyens modestes pour changer le visage de la commune. Il a invité Anne Ouloto à faire le déplacement dans les deux villes primées pour y parrainer des opérations de "Grand Ménage" et mobiliser davantage les populations locales autour des initiatives de salubrité publique. La 2e adjointe au maire de Tafiré, Mme Sara Bamba a, au nom de Charles Sanga, traduit sa gratitude à la ministre Anne Ouloto. Elle a souligné que le défi de cette ville de 23 000 habitants est de ravir la place de la commune la plus propre de Côte d'Ivoire en 2020.

GERMAIN GABO

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur Yssouf DIABATE, Maire de la Commune de GAGNOA, a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de quinze (15) jours, est ouverte du jeudi 27 février 2020 au vendredi 13 mars 2020 inclus, au bureau des Domaines de la Mairie de GAGNOA, au sujet d'une demande d'autorisation en vue d'installer et aménager une Station-service sur les lots 1457 et 1458 de l'ilot 163 de 00 ha 10 a 80 ca sis à Grobriville, Commune de GAGNOA, présentée par la Société SARA PETROLEUM, Tel : 23 53 66 39, Fax : 23 53 66 41

Monsieur CAMARA PAKA-NFOLO IBRAHIM, chargé des domaines aux services techniques de la Mairie de GAGNOA, nommé Commissaire-Enquêteur par Arrêté n°2020- 04 /C.GAG/SG du 26 Février 2020 de Monsieur le Maire de GAGNOA, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans un registre ouvert à cet effet.

Fait à Gagnoa, le 26 Février 2020

Yssouf DIABATE
le Maire

Séminaire bilan de l'Inhp

100,46% de recettes prévisionnelles réalisées en 2019

Malgré les difficultés liées à l'approvisionnement en vaccins, l'Institut national d'hygiène publique (Inhp) a enregistré au plan financier, les objectifs qui lui ont été fixés. Soit 100,46% de recettes prévisionnelles au cours de 2019. Cette information a été donnée par le professeur Joseph Béné Bi Vroh, au cours du séminaire bilan qui s'est déroulé du 27 au 28 février 2020, à l'hôtel Les Parlementaires



Pr Joseph Béné Bi Vroh, Dg de l'Inhp.

de Yamoussoukro. Au titre des perspectives de 2020, il a souligné à ses collaborateurs, qu'il s'agit d'une année charnière, parce qu'elle marque la fin du plan stratégique 2017-2020. « Nous devons boucler ce cycle avec de très bons résultats qui augureront d'un avenir meilleur pour notre institution » a recommandé Joseph Béné Bi Vroh à son personnel. Brou Kouamé, préfet de Yamoussoukro qui a présidé les travaux, a pour sa part, félicité les

professionnels de l'Institut national d'hygiène publique pour la vigilance et le professionnalisme dont ils ont fait montre pour épargner à la Côte d'Ivoire certaines maladies, notamment la maladie à virus Ebola. Il convient de noter que ce séminaire bilan 2019 et perspectives 2020 de l'Inhp qui a pris fin le 28 février 2020, avait pour thème central : « Optimisation de la gestion des vaccins ».

N'DRI CÉLESTIN

3^e forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire

Souleymane Diarrassouba « vend » les opportunités aux Indiens

La coopération entre les deux pays, qui entretiennent d'excellentes relations, date de 1962. Celle-ci se renforce davantage.

A l'ouverture du 3^e forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire qui se tient depuis hier, au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cd-Ci), le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a saisi cette tribune pour exposer les opportunités dont regorge le pays. D'où son appel à la délégation d'hommes d'affaires indiens séjournant à Abidjan de faire de la destination ivoirienne une priorité en matière d'investissement. « Les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire sont nombreuses, et ce, dans tous les secteurs d'activité », a déclaré le représentant du gouvernement lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le corps diplomatique, hommes d'affaires venus de l'Inde, des responsables de l'administration publique et privée, des représentants des organisations patronales, etc. « Au niveau de l'agro-industrie, il s'agit de rehausser significativement, avec l'appui



Le ministre du Commerce et de l'Industrie (centre) a pris part à l'ouverture des travaux. (PHOTO: SDR)

du secteur privé, les niveaux de transformation de nos produits agricoles, notamment l'anacarde, le cacao, le café, le coton, le caoutchouc, les fruits et légumes, etc., et d'atteindre, à court et moyen termes, des taux de transformation allant de 25% à 50% selon les filières », explique

le ministre. Concernant les industries manufacturières non agricoles, il s'agit de développer notamment les industries structurantes portant sur la métallurgie et l'aciérie, la chimie ; les produits de grande consommation pour la demande régionale en textile, emballages, plasturgie et

médicaments ; les industries manufacturières légères, avec les industries de montage et d'assemblage, en particulier l'industrie automobile et la fabrication d'équipements. En matière de développement des infrastructures économiques, pour soutenir

le développement industriel, le potentiel reste très important, fait remarquer le ministre. Pour cela, il a invité les hommes d'affaires à s'intéresser au transport et la logistique, notamment les routes, le chemin de fer, les aéroports, les ports, les plateformes, le matériel de transport, les équipements de stockage et de conservation ; à l'énergie, aux Technologies de l'information et de la communication (Tic), etc. Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en intégrant le marché local, les opérateurs économiques indiens auront accès à un vaste marché d'environ 350 millions de consommateurs. La coopération entre l'Inde et la Côte d'Ivoire date de 1962. Déjà que ces deux pays entretiennent d'excellentes relations, cette coopération est en forte progression. Ce pays demeure un partenaire économique important pour la Côte d'Ivoire. Selon les statistiques du commerce exté-

rieur, en 2018, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 569 milliards de FCfa contre 457 milliards de FCfa en 2017, soit une hausse de 24,5%. L'Inde était le 8^e client et le 4^e fournisseur de la Côte d'Ivoire en 2018. Le 13 février, cette puissance asiatique a procédé, à Abidjan, au lancement de sa Chambre de commerce et d'industrie en Côte d'Ivoire. « En ouvrant une Chambre de Commerce et d'Industrie en terre ivoirienne, l'Inde marque une présence significative de son secteur privé et ambitionne de doubler ses échanges commerciaux avec notre pays », conclut le ministre. Le 3^e forum d'affaires liant les deux pays s'achève aujourd'hui par une session spéciale sur le secteur de la santé. Aka Aouélé, ministre de la Santé, y est attendu pour présenter les attentes de la Côte d'Ivoire dans ce secteur ■

ANOH KOUAO

**PREMIERE COTATION DE L'EMPRUNT
« TPCI 5,80 % 2019-2026 »**

Le Trésor Public de Côte d'Ivoire, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE, BNIFINANCES et EDC INVESTMENT CORPORATION, portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UEMOA que la première cotation de l'emprunt de l'Etat de Côte d'Ivoire dénommé « TPCI 5,80 % 2019-2026 », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **vendredi 06 mars 2020.**

« En investissant pour l'école, vous allez faire des heureux ! »



Développement durable

Lab-Set pour une utilisation efficiente des Tic

Contribuer à une saine utilisation des Technologies de l'information et de la communication (Tic) en favorisant l'apprentissage des métiers liés au développement durable, tel est l'un des objectifs de la cellule d'éveil sociétal et technologique (Lab-Set). Dirigé par Koffi Angenor, cette structure a procédé au lancement officiel de ses activités, le samedi 22 février dans une grande école de Cocody. M. Koffi a mis à profit cette occasion pour « sensibiliser le grand public aux enjeux en matière d'éducation, de Tic et de développement durable ». Dans une présentation sur PowerPoint, Agenor Koffi qui est aussi président de la Fondation performances sociétales, a fait savoir que les Tic sortent aujourd'hui un outil incontournable dans la vie quotidienne. Et que, cette tendance s'accroîtra davantage au fil du temps. A ce titre, le patron de cette cellule de veille, a indiqué qu'il faut éduquer et amener l'ensemble des utilisateurs des Tic, à en faire un usage efficace et efficient. Koffi Angenor a évoqué aussi l'économie circulaire, un autre pan des activités que cible Lab-set. En tant qu'ac-



Agenor Koffi, président de la Fondation performances sociétales

tivité liée à l'environnement et au développement durable, l'économie circulaire vise le bien-être de la société, en procédant à un recyclage optimal des déchets. A ce titre, il a souligné que l'économie circulaire étant basée sur le recyclage et la valorisation des déchets, Lab-Set se fixe pour objectif d'utiliser les Tic pour créer de nouveaux métiers, en terme de développement durable. « Notre objectif, c'est de promouvoir les valeurs sociétales en procédant à une meilleure utilisation des Tic, dans le but de promouvoir les métiers d'avenir », a affir-

mé M. Koffi Angenor. Il a, par ailleurs, précisé que le Lab-Set « regroupe un ensemble de programmes de formations-sensibilisations dédiés aux questions du développement durable, de l'entrepreneuriat et aux TIC. » Deux vidéo-conférences d'un des nombreux partenaires de cette structure a permis de mettre en exergue l'enjeu de l'éducation, face à la montée en puissance des Tic ; ainsi que la nécessité d'une mise en œuvre de réelles politiques de préservation de l'environnement ■

MARCEL APPENA

Certification des comptes publics

Les magistrats et vérificateurs de la Cour des comptes renforcent leurs connaissances

Un séminaire de renforcement des capacités en comptabilité privée et publique, destiné à de hauts fonctionnaires chargés de la certification des comptes publics, se tient du 2 au 7 mars à l'hôtel Vaisseau, à Cocody-Angré.

Actualiser et renforcer les connaissances des magistrats et vérificateurs de la Cour des comptes centrées sur le nouveau système comptable de l'Etat, mais également la comptabilité des entreprises privées régies par les normes du référentiel Syscoa et sur la proximité des deux systèmes. Tel est le principal objectif du séminaire de formation ouvert, hier, à l'hôtel le Vaisseau à Cocody-Angré 7e Tranche. Cette session qui se tient jusqu'au 7 mars est organisée par le Projet d'appui à la gestion économique et financière (Pagef) financé par la Banque africaine de développement (Bad). Elle vise plus concrètement à doter ces hauts fonctionnaires

chargés de la certification des comptes publics de prérequis, d'outils, de méthodes et pratiques comptables en vigueur dans les deux systèmes afin de les préparer à un meilleur redimensionnement de leur activité de contrôle du fait des évolutions observées dans la fonction comptable de l'Etat. Rappelant les missions de plus en plus grandes de la Cour des comptes, le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, qui a prononcé le discours d'ouverture de la session, a expliqué les implications de la loi des finances « Avec l'adoption de la loi organique N°2014-336 du 05 juin 2014 relative aux lois de finances, la tenue d'une comptabilité générale censée refléter



Les participants au séminaire de formation autour du ministre de l'Economie et des Finances après la cérémonie d'ouverture. (PHOTOS : DR)

tique de la gestion publique. Relevant l'importance du rôle de la Cour des comptes en ce qui concerne le contrôle de la gestion des finances publiques, Kanvaly Diomandé, président de la Cour des comptes, a salué l'organisation du présent séminaire qui permettra de rehausser les compétences des ressources humaines de son institution dans la perspective d'un bon accomplissement de ses tâches.

Le Pagef, selon son coordinateur, N'Galadio Bamba, est un projet d'appui institutionnel au gouvernement ivoirien. Doté d'un montant de plus de 15 milliards de F Cfa, ce projet soutient essentiellement la mise en œuvre du schéma directeur de réformes des finances publiques et le suivi-évaluation du Plan national de développement (Pnd 2016-2020). Il contribue notamment à la modernisation de la gestion des finances publiques et soutient la bonne exécution du Pnd par le renforcement des capacités des institutions, des administrations économiques et financières et de plusieurs ministères ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Commerce équitable

La phase 2 du programme Équité officiellement lancée



Les associations de producteurs ont été invitées à faire du programme un succès comme l'a été la phase 1.

Silué Sionséligam, directeur évaluation des projets au ministère de l'Agriculture et du développement rural, a apporté le 28 février le soutien et la pleine adhésion du ministère à la phase 2 du programme Équité de promotion du commerce équitable dans six pays ouest-africains dont la Côte d'Ivoire et financé à hauteur de 11, 5 millions d'euros (7,54 milliards de Fcfa) par l'Agence française de développement (Afd). Le programme a débuté en septembre 2019 et va s'achever en août 2023. C'était à l'hôtel Dippoka à Cocody-Angré. À l'occasion, Silué Sionséligam a expliqué que le programme est en parfaite cohérence

avec la volonté du gouvernement d'améliorer significativement – et constamment – les revenus des producteurs, notamment en leur versant les 60 % des prix des matières premières. Pour sa part, Emmanuel Dolfus, responsable d'équipe projet (Agriculture, développement et biodiversité) à l'Afd, a dit la volonté de son institution à accompagner l'ensemble des initiatives structurantes visant le renforcement de la résilience des producteurs face aux nombreuses difficultés qui les assaillent. Il s'est également félicité de la qualité de la coopération avec les acteurs publics et privés ivoiriens dans divers domaines. Présentant le programme,

Christophe Boscher, responsable du programme Équité / Avsf a indiqué que 40 organisations de producteurs sont ciblées et des projets de 12 à 30 mois sont ciblés dans les six pays bénéficiaires. Christophe Boscher a aussi indiqué que le programme vise à utiliser le commerce équitable comme levier d'accélération des transitions écologiques des modes de production et de transformation pouvant déboucher sur une certification biologique. Il s'agit également de consolider les écosystèmes institutionnels des filières de commerce équitable, et d'appuyer la structuration des organisations de producteurs d'Afrique de l'Ouest et des filières dans

lesquelles elles interviennent, selon lui. Quant à Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France (Cef), elle a plaidé en faveur d'un renforcement de la législation pour bâtir un écosystème solide et résilient de commerce équitable. D'autant plus que les études indiquent que dans 87 % des cas, le commerce équitable a déjà eu un impact positif sur la production sur le plan quantitatif et une amélioration de la qualité des produits dans 96 % des cas. On note également une amélioration de l'estime de soi chez 95 % des producteurs ayant participé à un programme. Sur ce point, Anne Marie Yao, responsable régional du cacao à Fairtrade Africa, a fait savoir que 144 femmes verront leurs capacités renforcées pour former 3500 personnes – surtout de la gent féminine – à être des leaders dans leurs communautés. La cérémonie a enregistré la participation d'Émilie Durochat, déléguée adjointe chargée des relations internationales et de la vie associative à la Cef, Losseny Fadiga, chef de service en charge du suivi des activités des délégations régionales au Conseil du coton et de l'anacarde et Bley Fortin, représentant du Réseau ivoirien du commerce équitable (Rice) ■

ABOUBAKAR BAMBA

une image fidèle de la situation financière de l'État a été instituée. Elle ouvre ainsi, une nouvelle ère de la comptabilité publique, celle de son rapprochement de la comptabilité privée », a-t-il indiqué. Insistant sur le fait que cette loi organique a inscrit le cadre de gestion des finances publiques dans une profonde réforme en quête de transparence, d'efficacité et de redevabilité dans la pra-

Promotion de l'entrepreneuriat

Des top managers d'administrations publique et privée distingués

Ce sont au total sept top managers issus des administrations publique et privée qui ont été honorés le 28 février, dans le quartier de Cocody, à l'occasion d'une cérémonie de récompense organisée par l'agence Bicom. Dans l'administration publique, Anne Désirée Ouloto, ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, qui s'est fait représenter, a remporté le super prix top manager. La Caisse générale de retraite des agents de l'État (Cgrae) a été désignée meilleure administration de la protection sociale. Quant au Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (Lbtp), il repart avec le prix du meilleur acteur du bâtiment. La mairie d'Adjamé, dirigée par Soumahoro Farikou, repart avec le meilleur prix de la mobilité

urbaine. Dans le secteur privé, le Pdg de la Société ivoirienne de transport moderne (Sitm), opérant au Nigeria, Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire, Laurent Ebrottié, a décroché le prix de la meilleure entreprise de transport de marchandises. Cha Kane, Dg de Filon mode est reparti avec le prix du meilleur artisan et Aboubacar Diaby, Pdg de Zara Transit, celui du meilleur opérateur portuaire et aéroportuaire. La cérémonie de distinction des « Top managers » vise à célébrer les responsables d'entreprises privées ou d'administrations publiques qui réalisent des performances à travers leur politique de gouvernance axée sur la qualité des services et les innovations ■

ANOH KOUAO

Financement et organisation des conférences et missions à l'étranger Les parties prenantes planchent sur les nouveautés du cadre d'exécution et du budget-programme

Chaque année, les conférences et missions à l'étranger coûtent à l'État de Côte d'Ivoire environ six milliards de F Cfa.



Adama Sall a représenté le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État à l'ouverture des travaux. (PHOTO : DR)

Career Opportunities at World Agroforestry
Transforming Lives and Landscapes with Trees

ICRAF Côte d'Ivoire Country Programme recrute:

1 Supply Chain Senior Officer (Responsable Logistique et Achats)

Sous la supervision du Responsable du Programme Pays, vous encadrez une équipe de 11 personnes pour assurer le bon fonctionnement du Service Logistique et Achats par :

- l'acquisition des biens et services dans les délais, conformément aux stratégies, politiques et procédures de d'achat
- la mise en place d'un plan de transport consolidé pour répondre à tous les besoins du programme en matière de transport
- Etc.

Profil : Master (ou équivalent) en Logistiques et Transports, Transit, Commerce International et disciplines connexes.

- Bonnes connaissances des procédures d'achats
- 3 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence au sein d'une Organisation Internationale
- Expérience pratique avec un logiciel de gestion intégré (SAP, Agresso Unit4)

Poste National : Basé à Abidjan.

1 IT Technicien (Informaticien)

- Assurer la gestion des besoins informatiques du programme pays selon les standards de l'ICRAF
- Veiller au bon fonctionnement des réseaux internes et veille informatique
- Assurer la maintenance et la mise à jour du parc informatique
- Superviser les actions des prestataires externes
- etc

Profil : Master (ou équivalent) en sciences informatiques ou sciences connexes.

- 3 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence au sein d'une Organisation Internationale
- Expérience pratique avec un logiciel de gestion intégré (SAP, Agresso Unit4) est un atout majeur
- Maîtriser l'anglais technique

Poste National : Basé à Abidjan avec des missions périodiques à l'intérieur

1 Junior Scientist Crops Production (Assistant de Recherche Agronomie)

Sous la supervision d'un chercheur senior, le Junior Scientist aura en charge la coordination et le suivi des activités de recherches du Projet GIZ Green Innovation sur le terrain. Il accomplira les tâches suivantes :

- Contribuer à la conception de protocoles de recherche
- Mettre en œuvre des expériences selon les protocoles
- etc.

Profil: Master (ou équivalent) en Agronomie et disciplines connexes avec spécialisation en production végétale, protection des végétaux

- au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente et avérée acquise après l'obtention du diplôme
- Expérience professionnelle sur le cacao dans le domaine de la recherche.

Poste National : Basé à Soubré.

1 Junior Scientist Pathology (Assistant de Recherche Pathologie)

Sous la supervision du Chercheur Principal en Swollen Shoot du Cacaoyer, il assure la mise en œuvre et le suivi des activités de recherche de la composante Gestion Intégrée des Maladies en laboratoire et sur le terrain.

- Superviser le fonctionnement du laboratoire
- Etc

Profil: Master (ou équivalent) en Phytopathologie et disciplines connexes

- au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente et avérée acquise après l'obtention du diplôme
- Expérience professionnelle dans la manipulation des microorganismes, en particulier les agents pathogènes des plantes

Poste National Basé à Soubré.

Les termes de référence détaillés des postes sont disponibles sur le site <http://worldagroforestry.org/working-for-icraf/vacancies>

Postuler ENLIGNE sur le lien: <http://worldagroforestry.org/working-for-icraf/vacancies> jusqu'au 17 mars 2020.

Le dossier de candidature doit comprendre un CV détaillé avec les noms et contacts de trois référés et une lettre de motivation mentionnant la prétention salariale. Seuls les candidat (e)s retenu (e) s sur la liste restreinte seront contacté (e)s

ICRAF is an equal opportunity employer and offers a collegial and gender-sensitive working environment.

Plus de 150 participants composés de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation et la gestion du calendrier des conférences et missions, notamment, les points focaux des ministères et Établissements publics nationaux (Epn), ont pris part à un atelier, le 28 février, au Plateau. L'ensemble des services impliqués dans les procédures des missions ont également pris part à cette rencontre d'une journée. « Les nouveautés du cadre d'exécution des conférences et missions : implications du décret N°2019-638 du 17 juillet et de l'entrée en vigueur du budget-programme ». Ce décret précise de nouveaux principes clairs relatifs aux conditions de réalisation des missions hors Côte d'Ivoire afin de réduire surtout les coûts des billets d'avion. La rencontre du Plateau a été l'occasion pour les participants de présenter l'état d'exécution du calendrier 2019 des conférences et missions, d'échanger et d'informer les participants sur les nouveaux décrets organisant les voyages à l'étranger des membres de l'administration. L'atelier a été également l'occasion de sensibiliser les acteurs du basculement en mode budget-programme. Ce nouveau dispositif de gestion des finances publiques est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le nouveau mode de gestion du budget de l'État est dorénavant caractérisé, entre autres, par un cadre de gestion de la performance avec la fixation d'objectifs et de cible à atteindre ainsi que l'affinement de l'information relative à la dépense. « Les missions à l'étranger constituent une préoccupation pour le gouvernement », a rassuré à l'ouverture des travaux, Adama Sall, directeur de cabinet du ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État. Chaque année, les conférences et missions à l'étranger coûtent à l'État de Côte d'Ivoire environ six milliards de FCfa. ■

ANOH KOUAO

CHERS LECTEURS

" C'EST VOUS QUI LE DITES " est la rubrique qui vous est dédiée, *les lundis, jeudis et samedis.*

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous à la nouvelle adresse suivantes : amedee.assi@fratmat.info)

Menace du coronavirus La Côte d'Ivoire balise le terrain

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a rencontré, hier, les acteurs de la lutte contre la maladie.

Face à la menace de plus en plus concrète de la maladie à coronavirus avec la détection, le 28 février, d'un cas au Nigeria, le gouvernement ivoirien ne veut pas se laisser surprendre. Il a entrepris de renforcer le dispositif de riposte déjà en place. C'est dans ce cadre que le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a effectué une visite, hier au centre des opérations d'urgence de santé publique à l'Institut national d'hygiène publique à Treichville (Inhp). L'objectif de ce déplacement était de remobiliser les acteurs impliqués dans la gestion de la menace sanitaire liée à la maladie à coronavirus (Covid-19). A en croire le ministre Aka Aouélé, le ministère de la Santé et de



Comme un seul homme, les acteurs de la santé sont déterminés à barrer la route au coronavirus.

l'Hygiène publique, avec l'appui de l'Oms, a élaboré un plan de riposte contre la

maladie qui prend en compte la surveillance épidémiologique, biologique et la prise

en charge des malades. Dans sa mise en œuvre, un comité de veille présidé par

le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a été mis en place. Composés de l'Institut national de l'hygiène publique (Inhp), l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (Ipci), le Service d'aide médicale d'urgence (Samu) et le Service des maladies infectieuses et tropicales (Smit) du Chu de Treichville, ce comité tient des réunions hebdomadaires. Le contrôle sanitaire est renforcé au niveau des aéroports, ports et frontières terrestres. Des salles de prise en charge des malades sont aménagées au Smit au Chu de Treichville. A cela, il faut ajouter l'affectation d'une ambulance spéciale du Samu au transport d'éventuels cas de coronavirus. En plus de la formation des équipes d'intervention rapide des districts sanitaires,

le gouvernement renforce les capacités de diagnostic de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire. D'autres mesures comme la vulgarisation des mesures de prévention, la sensibilisation des autorités préfectorales et des collectivités, sont autant de précautions prises par le gouvernement pour que la maladie à coronavirus n'entre pas en Côte d'Ivoire ou qu'elle soit immédiatement maîtrisée. Le ministre Aka Aouélé a partagé ces différentes informations avec ses collaborateurs venus des différents districts sanitaires. « Je demande à nos compatriotes de s'associer à la lutte contre le coronavirus en respectant les mesures de prévention », conseille-t-il ■

MARC YEVOU

Villes propres

Les 2^e et 3^e prix nationaux d'excellence décernés

Dauphines de Kong à l'édition 2019 du Prix d'excellence de la ville la plus propre de Côte d'Ivoire, les communes de Sakassou (classée 2e) et de Tafiré (3e) ont reçu, jeudi, leurs trophées des mains de la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité (Minass), Anne Désirée Ouloto. C'était à l'occasion d'une cérémonie organisée au Plateau. Outre son trophée, la ministre a remis à chacune des deux communes lauréates deux tricycles et un kit de salubrité comprenant des poubelles, des brochettes, des balais, des pelles et des gants. Sakassou a également empoché un chèque de 1 500 000 FCfa et Tafiré, 1 000 000 de FCfa.

Anne Ouloto a félicité les maires Eugène Kouadio Kouamé de Sakassou et Coulibaly Soukalo, dit Charles Sanga de Tafiré, pour l'effort d'assainissement qu'ils font dans leurs communes pour permettre à leurs administrés de vivre dans un environnement sain. Elle a noté que l'engagement de bon nombre d'élus aux côtés du Minass la rassure et la convainc qu'elle ne prêche pas dans le désert. Le Prix d'excellence de la ville la plus propre, a fait savoir la Minass, « a été instauré par le Président Alassane Ouattara pour célébrer la propreté. Son objectif est de susciter le changement de comportement et promouvoir un cadre de vie sain dans les cités urbaines ». Eugène Kouadio Kouamé



Eugène Kouadio Kouamé et Sara Bamba ont été félicités par Anne Ouloto pour les efforts d'assainissement de leurs communes. (PHOTOS DR)

s'est réjoui de la reconnaissance du gouvernement pour le travail abattu par la municipalité de Sakassou, malgré ses moyens modestes pour changer le visage de la commune. Il a invité Anne Ouloto à faire le déplacement dans les deux villes primées pour y parrainer des opérations de "Grand Ménage" et mobiliser davantage les populations locales autour des initiatives de salubrité publique. La 2e adjointe au maire de Tafiré, Mme Sara Bamba a, au nom de Charles Sanga, traduit sa gratitude à la ministre Anne Ouloto. Elle a souligné que le défi de cette ville de 23 000 habitants est de ravir la place de la commune la plus propre de Côte d'Ivoire en 2020. ■

GERMAIN GABO

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur Yssouf DIABATE, Maire de la Commune de GAGNOA, a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de quinze (15) jours, est ouverte du jeudi 27 février 2020 au vendredi 13 mars 2020 inclus, au bureau des Domaines de la Mairie de GAGNOA, au sujet d'une demande d'autorisation en vue d'installer et aménager une Station-service sur les lots 1457 et 1458 de l'ilot 163 de 00 ha 10 a 80 ca sis à Grobriville, Commune de GAGNOA, présentée par la Société SARA PETROLEUM, Tel : 23 53 66 39, Fax : 23 53 66 41

Monsieur CAMARA PAKA-NFOLO IBRAHIM, chargé des domaines aux services techniques de la Mairie de GAGNOA, nommé Commissaire-Enquêteur par Arrêté n°2020- 04 /C.GAG/SG du 26 Février 2020 de Monsieur le Maire de GAGNOA, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires dans un registre ouvert à cet effet.

Fait à Gagnoa, le 26 Février 2020
Yssouf DIABATE
le Maire

Séminaire bilan de l'Inhp

100,46% de recettes prévisionnelles réalisées en 2019

Malgré les difficultés liées à l'approvisionnement en vaccins, l'Institut national d'hygiène publique (Inhp) a enregistré au plan financier, les objectifs qui lui ont été fixés. Soit 100,46% de recettes prévisionnelles au cours de 2019. Cette information a été donnée par le professeur Joseph Béné Bi Vroh, au cours du séminaire bilan qui s'est déroulé du 27 au 28 février 2020, à l'hôtel Les Parlementaires



Pr Joseph Béné Bi Vroh, Dg de l'Inhp.

de Yamoussoukro. Au titre des perspectives de 2020, il a souligné à ses collaborateurs, qu'il s'agit d'une année charnière, parce qu'elle marque la fin du plan stratégique 2017-2020. « Nous devons boucler ce cycle avec de très bons résultats qui augureront d'un avenir meilleur pour notre institution » a recommandé Joseph Béné Bi Vroh à son personnel. Brou Kouamé, préfet de Yamoussoukro qui a présidé les travaux, a pour sa part, félicité les

professionnels de l'Institut national d'hygiène publique pour la vigilance et le professionnalisme dont ils ont fait montre pour épargner à la Côte d'Ivoire certaines maladies, notamment la maladie à virus Ebola. Il convient de noter que ce séminaire bilan 2019 et perspectives 2020 de l'Inhp qui a pris fin le 28 février 2020, avait pour thème central : « Optimisation de la gestion des vaccins ». ■

N'DRI CÉLESTIN

3^e forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire

Souleymane Diarrassouba « vend » les opportunités aux Indiens

La coopération entre les deux pays, qui entretiennent d'excellentes relations, date de 1962. Celle-ci se renforce davantage.

A l'ouverture du 3^e forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire qui se tient depuis hier, au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cd-Ci), le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a saisi cette tribune pour exposer les opportunités dont regorge le pays. D'où son appel à la délégation d'hommes d'affaires indiens séjournant à Abidjan de faire de la destination ivoirienne une priorité en matière d'investissement. « Les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire sont nombreuses, et ce, dans tous les secteurs d'activité », a déclaré le représentant du gouvernement lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le corps diplomatique, hommes d'affaires venus de l'Inde, des responsables de l'administration publique et privée, des représentants des organisations patronales, etc. « Au niveau de l'agro-industrie, il s'agit de rehausser significativement, avec l'appui



Le ministre du Commerce et de l'Industrie (centre) a pris part à l'ouverture des travaux. (PHOTO: SDR)

du secteur privé, les niveaux de transformation de nos produits agricoles, notamment l'anacarde, le cacao, le café, le coton, le caoutchouc, les fruits et légumes, etc., et d'atteindre, à court et moyen termes, des taux de transformation allant de 25% à 50% selon les filières », explique

le ministre. Concernant les industries manufacturières non agricoles, il s'agit de développer notamment les industries structurantes portant sur la métallurgie et l'aciérie, la chimie ; les produits de grande consommation pour la demande régionale en textile, emballages, plasturgie et

médicaments ; les industries manufacturières légères, avec les industries de montage et d'assemblage, en particulier l'industrie automobile et la fabrication d'équipements. En matière de développement des infrastructures économiques, pour soutenir

le développement industriel, le potentiel reste très important, fait remarquer le ministre. Pour cela, il a invité les hommes d'affaires à s'intéresser au transport et la logistique, notamment les routes, le chemin de fer, les aéroports, les ports, les plateformes, le matériel de transport, les équipements de stockage et de conservation ; à l'énergie, aux Technologies de l'information et de la communication (Tic), etc. Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en intégrant le marché local, les opérateurs économiques indiens auront accès à un vaste marché d'environ 350 millions de consommateurs. La coopération entre l'Inde et la Côte d'Ivoire date de 1962. Déjà que ces deux pays entretiennent d'excellentes relations, cette coopération est en forte progression. Ce pays demeure un partenaire économique important pour la Côte d'Ivoire. Selon les statistiques du commerce exté-

rieur, en 2018, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 569 milliards de FCfa contre 457 milliards de FCfa en 2017, soit une hausse de 24,5%. L'Inde était le 8^e client et le 4^e fournisseur de la Côte d'Ivoire en 2018. Le 13 février, cette puissance asiatique a procédé, à Abidjan, au lancement de sa Chambre de commerce et d'industrie en Côte d'Ivoire. « En ouvrant une Chambre de Commerce et d'Industrie en terre ivoirienne, l'Inde marque une présence significative de son secteur privé et ambitionne de doubler ses échanges commerciaux avec notre pays », conclut le ministre. Le 3^e forum d'affaires liant les deux pays s'achève aujourd'hui par une session spéciale sur le secteur de la santé. Aka Aouélé, ministre de la Santé, y est attendu pour présenter les attentes de la Côte d'Ivoire dans ce secteur ■

ANOH KOUAO

**PREMIERE COTATION DE L'EMPRUNT
« TPCI 5,80 % 2019-2026 »**

Le Trésor Public de Côte d'Ivoire, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ATLANTIQUE FINANCE, BNIFINANCES et EDC INVESTMENT CORPORATION, portent à la connaissance du public et des intervenants du Marché Financier Régional de l'UEMOA que la première cotation de l'emprunt de l'Etat de Côte d'Ivoire dénommé « TPCI 5,80 % 2019-2026 », admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **vendredi 06 mars 2020.**

« En investissant pour l'école, vous allez faire des heureux ! »



Développement durable

Lab-Set pour une utilisation efficiente des Tic

Contribuer à une saine utilisation des Technologies de l'information et de la communication (Tic) en favorisant l'apprentissage des métiers liés au développement durable, tel est l'un des objectifs de la cellule d'éveil sociétal et technologique (Lab-Set). Dirigé par Koffi Angenor, cette structure a procédé au lancement officiel de ses activités, le samedi 22 février dans une grande école de Cocody. M. Koffi a mis à profit cette occasion pour « sensibiliser le grand public aux enjeux en matière d'éducation, de Tic et de développement durable ». Dans une présentation sur PowerPoint, Agenor Koffi qui est aussi président de la Fondation performances sociétales, a fait savoir que les Tic sont aujourd'hui un outil incontournable dans la vie quotidienne. Et que, cette tendance s'accroîtra davantage au fil du temps. A ce titre, le patron de cette cellule de veille, a indiqué qu'il faut éduquer et amener l'ensemble des utilisateurs des Tic, à en faire un usage efficace et efficient. Koffi Angenor a évoqué aussi l'économie circulaire, un autre pan des activités que cible Lab-set. En tant qu'ac-



Agenor Koffi, président de la Fondation performances sociétales

tivité liée à l'environnement et au développement durable, l'économie circulaire vise le bien-être de la société, en procédant à un recyclage optimal des déchets. A ce titre, il a souligné que l'économie circulaire étant basée sur le recyclage et la valorisation des déchets, Lab-Set se fixe pour objectif d'utiliser les Tic pour créer de nouveaux métiers, en terme de développement durable. « Notre objectif, c'est de promouvoir les valeurs sociétales en procédant à une meilleure utilisation des Tic, dans le but de promouvoir les métiers d'avenir », a affir-

mé M. Koffi Angenor. Il a, par ailleurs, précisé que le Lab-Set « regroupe un ensemble de programmes de formations-sensibilisations dédiés aux questions du développement durable, de l'entrepreneuriat et aux TIC. » Deux vidéo-conférences d'un des nombreux partenaires de cette structure a permis de mettre en exergue l'enjeu de l'éducation, face à la montée en puissance des Tic ; ainsi que la nécessité d'une mise en œuvre de réelles politiques de préservation de l'environnement ■

MARCEL APPENA